

Rapport d'activité 2020 Parc de stationnement VIEUX PORT MUCEM



INDIGO

Avant Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Préambule

En 2020 les mesures de confinement ont entraîné une baisse inédite de tous les déplacements et un recul sans précédent de la circulation des voitures. En parallèle bon nombre de collectivités ont réagi en proposant des espaces dédiés à la circulation des deux roues et en offrant la gratuité du stationnement en voirie.

Durant les deux confinements Indigo s'est également mobilisé pour contribuer à l'effort national en offrant près de 400 000 heures de stationnement au personnel soignant dans plus de 50 villes en France. Indigo a également souhaité en cette période faciliter la vie de ses abonnés en favorisant le paiement dématérialisé et le traitement des demandes en ligne, en permettant aux abonnés nuit de rester stationner sans surcoût et en offrant des heures de stationnement utilisables en période normale, à ses abonnés les plus fidèles.

Plusieurs actions commerciales favorisant les nouvelles souscriptions ont également été menées afin de soutenir l'activité de stationnement. Au-delà du geste solidaire ou du pragmatisme économique ces évènements conduisent à accélérer la transition vers de nouveaux usages des espaces de stationnement.

Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés : comment les sous-sols peuvent s'intégrer davantage dans la vie urbaine, comment offrir plus de mobilité et de services aux usagers, comment faciliter la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable ?

SOMMAIRE

L'ENTREPRISE	6
NOS METIERS.....	7
NOTRE HISTOIRE.....	9
NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE	10
1. COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	13
I. PRESENTATION GENERALE.....	14
A. DESCRIPTIF DU PARC.....	14
B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT	15
a) SOCIETE DELEGATAIRE.....	15
b) SOCIETE EXPLOITANTE.....	15
c) ADRESSE D'EXPLOITATION	16
C. TARIFS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES .	17
D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION	20
II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS.....	22
A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS	22
B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS	23
III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT	25
A. INVESTISSEMENTS / GER.....	26
B. CONTRATS D'ENTRETIEN	27
C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE.....	28
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	29
A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	29
B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES.....	30
a) Fréquentation horaires	30
b) Sorties gratuites	31
C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS.....	32
a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés	32
D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS.....	33
E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	34
a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC).....	34
b) Répartition des modes de paiement.....	34

V. QUALITE DE SERVICE	35
A. SERVICES A LA CLIENTELE	35
a) Service relations clients	35
b) Service à la mobilité.....	36
c) Service aux clients	37
d) Services digitaux.....	39
B. RECLAMATIONS CLIENTS	42
C. QUALITE DE SERVICE	43
a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères	43
b) Engagements environnementaux	44
c) Engagements sociaux	44
d) Les moyens pour assurer la gestion du service	46
e) Sureté et sécurité.....	47
VI. ANALYSE DES EFFECTIFS	48
A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2020	48
B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP.....	49
2. COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE	50
I. COMPTE D'EXPLOITATION.....	51
A. COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE.....	51
B. COMPTES DU DELEGATAIRE.....	52
II. DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE.....	54
III. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL	57
3. ANNEXES.....	58

L'ENTREPRISE

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

Indigo construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP



Nous développons des solutions sur-mesure, sur tous les segments de clients (villes, aéroports, hôpitaux, centre-commerciaux, gares, espaces de loisirs et événementiels, universités...).

De la construction d'ouvrages en concessions aux innovations de la smart city, nous avons su conserver une longueur d'avance pour donner vie à une mobilité intelligente, adaptée aux enjeux de demain.

Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des villes, nous imaginons des solutions innovantes et complémentaires à la voiture : vélos partagés, scooters électriques, trottinettes électriques...

La société **Indigo Group S.A.S.** (antérieurement dénommée Infra Park S.A.S.) détient 100% du capital d'**Indigo Infra S.A.** (antérieurement dénommée VINCI Park S.A.) et est elle-même détenue à 99,77% par **Infra Foch Topco S.A.S.** (le solde étant détenu par un Fonds Commun de Placement d'Entreprise détenu par les salariés du groupe).

Le capital d'Infra Foch Topco est détenu directement et indirectement par **PREDICA**, l'une des filiales de Crédit Agricole Assurances, à hauteur de 47,14%, par **MIROVA** à hauteur de 32,91%, par **MEAG** à hauteur de 14,24% et par **Infra Foch Topco** elle-même à hauteur de 0,50%, le solde étant détenu par le management du Groupe.

NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.



PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITE

Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie

* Mobility As A Service



LE PARKING DU FUTUR

Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Les parkings souterrains permettent d'intensifier les activités urbaines tout en protégeant l'intégralité du tissu urbain. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés :

Intégrer les sous-sols dans la vie urbaine et améliorer la vie quotidienne des habitants des villes qui se densifient en connectant le parking au transport.

Offrir plus de mobilité et de services aux usagers et ainsi proposer un parcours client plus fluide et digitalisé et des services entièrement interconnecté avec leur environnement, agissant comme une extension de la ville au-dessus.

Répondre aux besoins de la ville intelligente et de la ville durable en facilitant la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable par l'énergie produite grâce à l'inertie thermique des espaces souterrains.

Une réflexion menée en partenariat avec Dominique Perrault Architecture, spécialiste de l'architecture souterraine. Indigo a souhaité s'entourer du meilleur partenaire, Dominique Perrault et son cabinet d'architectes internationaux : DPA. Inventeur du concept « groundscape » (contraction de « ground », le sol et « landscape », paysage).



NOTRE HISTOIRE

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Organiser le stationnement

Face à une nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, les systèmes de péage s'automatisent et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Offrir plus qu'une place de stationnement

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêts de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXIe siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001, GTM et Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

L'ère du digital

En 2015, VINCI Park devient Indigo et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec une nouvelle offre digitale.

Comme dans les autres secteurs de la consommation, l'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Indigo lance OPnGO, seule application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète, incluant la recherche d'itinéraires, trouver la meilleure place au meilleur prix, puis emprunter le parcours client le plus efficace et le plus fluide.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Un nouveau service de vélos partagés avec INDIGO® weel

Entre urbanisation croissante et changements des habitudes de la population, les moyens de transport évoluent et avec eux les habitudes des consommateurs en matière de mobilité urbaine. Dans cette transition, le vélo bénéficie d'une place primordiale pour les déplacements citadins. Pour répondre à ces enjeux, Indigo déploie des vélos partagés en libre-service, sans station.



NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de croissance durable sans éthique claire et concrète. Cette conviction est incarnée par un socle de valeurs communes et des outils d'alerte performants : toutes nos activités reposent ainsi sur des pratiques transparentes, régies par un Code de Conduite rigoureux partagé par tous, dans tous les pays où nous exerçons. Nous encourageons également la mise en œuvre de ces hauts standards d'intégrité dans les co-entreprises et entités du Groupe.

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser une notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

Indigo Group s'est vu attribuer en mars 2020 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2019 était de 61/100. Cette notation et cette progression de 5 points illustrent l'engagement du Groupe en matière sociale, sociétale et environnementale.



Unsolicited Opinion on the Sustainability Performance and Risk Management



Indigo Group

ISIN CODE : FR0012236669
Sector : Business Support Services
Rating date: Feb 2020

ESG OVERALL SCORE



Rank in Sector	4/102
Rank in Region	43/1609
Rank in Universe	44/4903

(1) Performance level: weak (0-29/100), limited (30-49/100), robust (50-59/100), advanced (60-100/100)

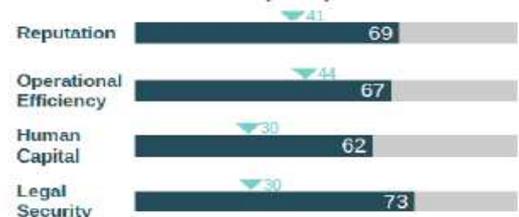
Disclaimer
Vigeo Eiris provides its clients with information and/or analyses or opinion on factual, quantitative or statistical, managerial, economic, financial, governance, social, or technical data, in relation to companies, brands, products or services, assessed individually or with respect to sectors, regions, stakeholders or specific themes.
Vigeo Eiris is committed to making its best efforts when collecting, organizing, consolidating, formatting, making available and/or delivering the aforementioned information, analyses and/or opinion to its clients. Although Vigeo Eiris ensures that it only uses publicly available information, the agency cannot guarantee its accuracy or completeness.
The above elements (information, indicators, analyses, scores, and opinion) do not include or imply any approval or disapproval on their content from Vigeo Eiris, its executive officers, or its employees. These elements do not represent in any way a guarantee, or reference of legal, moral, philosophical, ethical or religious nature, supporting or opposing any investment or investment decision, or any standpoint or opinion expressed in favour of, or against companies, products, services, sectors or regions directly or indirectly mentioned in Vigeo Eiris' deliverables. Our deliverables are not, and should not, be considered as a form of financial advice or recommendation. No investment or divestment decision should be attributed to the information or opinion provided by Vigeo Eiris. Our products and services must only be considered as one of the many elements related to the financial decision making process.
Vigeo Eiris, its methodology, brand, and employees, shall under no circumstances, be held responsible for any kind of consequence (including economic, financial, or legal) derived from the interpretation of its information, analyses, opinion, scores, and indicators. The terms of use of our products and services and their impacts stem from the sole responsibility of their users.
This VIGEO EIRIS' One-page summary is established exclusively for clients' external communication with the exception of any specific operations such as Revolving Credit Facility, Sustainability Linked Loans, bond issuance or any other operation.

Company performance Sector average performance

ESG PERFORMANCE (/100)



RISK MITIGATION INDEX (/100)



LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS D'INDIGO

- Respecter, voire dépasser, dans la mesure du possible, les réglementations internationales et locales applicables en matière de Santé, de Sécurité et d'Environnement,
- Minimiser ses impacts environnementaux en réduisant ses consommations d'énergie, notamment dans ses ouvrages
- Mettre en œuvre les technologies et les solutions permettant de diminuer les émissions de ses clients tout en leur facilitant l'accès à des mobilités individuelles non-consommatrices d'énergie fossile.

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2020.

UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

qui guident notre activité
au quotidien

» Respect

» Responsabilité

» Solidarité

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.



promouvoir
la diversité



former
nos équipes



prévenir
les risques



favoriser le bien-être et
la solidarité au travail



valoriser
nos collaborateurs

NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX, SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

 engagement éthique

 respect des conventions internationales

 engagement envers nos clients

 engagement envers les territoires

 initiatives en faveur des PMR

 quelques-unes de nos fondations et associations partenaires

Concevoir des parkings écoresponsables est une des clés de la maîtrise de notre empreinte écologique. En phase de construction-rénovation, la mise en œuvre de savoir-faire innovants permet d'offrir des infrastructures et des services toujours plus performants sur le plan environnemental.

Exploiter un parking génère peu de nuisances. Cela ne nous empêche pas d'agir à tous les niveaux possibles, en interne et avec nos partenaires, pour faire toujours mieux. Objectifs : offrir à nos collaborateurs et à nos sous-traitants des conditions de travail équitables et limiter au maximum notre impact écologique.

 réduire nos émissions de gaz à effet de serre

 innover pour la mobilité individuelle DOUCE

 gestion des déchets

 2 filiales certifiées ISO 14001

 diminuer les déplacements

INDIGO GROUP, LEADER DE SON SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHEZ INDIGO, ON MET LA GOMME SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE!



Classée au 4^e rang mondial sur 4 903 entreprises évaluées par Vigeo Eiris

group-indigo.com/fr

INDIGO

INDIGO GROUP, LEADER DE SON SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHEZ INDIGO, ON PASSE TOUS LES FEUX AU VERT!



Réduire notre empreinte carbone et compenser nos émissions de gaz à effet de serre

• Mise en de l'Index d'Innovation Durables en 2021 et 2022

• 100% d'énergie verte pour nos opérations

• 100% d'énergie verte pour nos opérations

• 100% d'énergie verte pour nos opérations

group-indigo.com/fr

INDIGO

INDIGO GROUP, LEADER DE SON SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHEZ INDIGO, ON ROULE POUR LES CENTRES-VILLES.



Aux services de la ville et de ses habitants

• Plus de 2 000 parkings dans le monde et 100 000 places de stationnement

• 100% d'énergie verte pour nos opérations

• 100% d'énergie verte pour nos opérations

group-indigo.com/fr

INDIGO

INDIGO GROUP, LEADER DE SON SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHEZ INDIGO, L'HUMAIN AURA TOUJOURS LA MEILLEURE PLACE.



Valoriser nos équipes et favoriser leurs évolutions

• 100% d'énergie verte pour nos opérations

• 100% d'énergie verte pour nos opérations

group-indigo.com/fr

INDIGO



COMPTE-RENDU TECHNIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

A. DESCRIPTIF DU PARC

- Capacité : 680 places réparties sur 4 niveaux
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- 2 entrées véhicules, 1 sortie véhicule
- Equipements de péage : 2 caisses, 4 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie, 2 lecteurs piétons et 2 barrières de flux protégeant les rideaux coupe-feu de la zone RAMEAU
- Les moyens de paiement acceptés : pièces et billets en caisse automatique, cartes de paiement CB, TOTAL GR, American-Express et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage et OPnGO en bornes de sortie.

B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement VIEUX PORT MUCEM

Signature du contrat : 05/11/2009
Echéance du contrat : 04/11/2049
Date du dernier avenant : 13/11/2019 pour l'avenant 5 – tarification abonnés résidents et tarification horaire de nuit

a) SOCIETE DELEGATAIRE

Indigo Infra France

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Pierre BONNABAUD
Directeur Régional Sud-Est
Immeuble Noilly Paradis - 146 rue paradis -
13006 Marseille

b) SOCIETE EXPLOITANTE

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, Indigo Infra France fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park.

Indigo Park

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Eric LECHAT
Directeur de Secteur Bouches du Rhône
CC BOURSE – 17 Cours Belsunce
13001 MARSEILLE
Tel : 06 48 96 37 62
Mail : eric.lechat@group-indigo.com

c) ADRESSE D'EXPLOITATION

Indigo Park

Parc de Stationnement VIEUX PORT
MUCEM

Boulevard Littoral
13002 Marseille

Contacts :

Jean-Luc PANZA

Responsable de District

Tel : 06 72.82.38.43

Mail : jean-luc.panza@group-indigo.com

Ouiza TOUBAL

Responsable de Site

Tel : 04 91 04 61 34

Mail : ouiza.toubal@group-indigo.com

C. TARIFS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

TARIFS 2019

TARIF

Au 01/01/19
Indigo Infra France

VILLE DE MARSEILLE Vieux Port Mucem

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 À 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Véhicules < 1,90m		Jour 08h-20h		Nuit 21h-08h	
		Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn		0,00 €	0,00 €	0,40 €	0,40 €
15mn à 30mn		0,00 €	0,00 €	0,40 €	0,80 €
31mn à 45mn		2,10 €	2,10 €	0,40 €	1,20 €
46mn à 1h		0,70 €	2,80 €	0,40 €	1,60 €
1h01 à 1h15		0,70 €	3,50 €	0,40 €	2,00 €
1h16 à 1h30		0,70 €	4,20 €	0,40 €	2,40 €
1h31 à 1h45		0,70 €	4,90 €	0,40 €	2,80 €
1h46 à 2h		0,70 €	5,60 €	0,40 €	3,20 €
2h01 à 2h15		0,70 €	6,30 €	0,40 €	3,60 €
2h16 à 2h30		0,70 €	7,00 €	0,40 €	4,00 €
2h31 à 2h45		0,70 €	7,70 €	0,30 €	4,30 €
2h46 à 3h		0,70 €	8,40 €	0,30 €	4,60 €
3h01 à 3h15		0,80 €	9,00 €	0,30 €	4,90 €
3h16 à 3h30		0,60 €	9,60 €	0,30 €	5,20 €
3h31 à 3h45		0,60 €	10,00 €	0,30 €	5,50 €
3h46 à 4h		0,60 €	10,60 €	0,30 €	5,80 €
4h01 à 4h15		0,60 €	11,00 €	0,20 €	6,00 €
4h16 à 4h30		0,60 €	11,60 €	0,20 €	6,20 €
4h31 à 4h45		0,60 €	12,00 €	0,20 €	6,40 €
4h46 à 5h		0,60 €	12,60 €	0,20 €	6,60 €
5h01 à 5h15		0,60 €	13,00 €	0,20 €	6,80 €
5h16 à 5h30		0,60 €	13,60 €	0,20 €	7,00 €
5h31 à 5h45		0,60 €	14,00 €	0,20 €	7,20 €
5h46 à 6h		0,60 €	14,60 €	0,20 €	7,40 €
6h01 à 6h15		0,60 €	15,00 €	0,20 €	7,60 €
6h16 à 6h30		0,60 €	15,60 €	0,20 €	7,80 €
6h31 à 6h45		0,60 €	16,00 €	0,20 €	8,00 €
6h46 à 7h		0,60 €	16,60 €	0,20 €	8,20 €
7h01 à 7h15		0,60 €	17,00 €	0,20 €	8,40 €
7h16 à 7h30		0,60 €	17,60 €	0,20 €	8,60 €
7h31 à 7h45		0,60 €	18,00 €	0,20 €	8,80 €
7h46 à 8h		0,60 €	18,60 €	0,20 €	9,00 €
8h01 à 8h15		0,60 €	19,00 €	0,10 €	9,10 €
8h16 à 8h30		0,60 €	19,60 €	0,10 €	9,20 €
8h31 à 8h45		0,60 €	20,00 €	0,10 €	9,30 €
8h46 à 9h		0,60 €	20,60 €	0,10 €	9,40 €
9h01 à 9h15		0,60 €	21,00 €	0,10 €	9,50 €
9h16 à 9h30		0,60 €	21,60 €	0,10 €	9,60 €
9h31 à 9h45		0,60 €	22,00 €	0,10 €	9,70 €
9h46 à 10h		0,60 €	22,60 €	0,10 €	9,80 €
10h01 à 10h15		0,60 €	23,00 €	0,10 €	9,90 €
10h16 à 10h30		0,60 €	23,60 €	0,10 €	10,00 €
10h31 à 10h45		0,60 €	24,00 €	0,10 €	10,10 €
10h46 à 11h		0,60 €	24,60 €	0,00 €	10,10 €
11h01 à 11h15		0,60 €	25,00 €	0,00 €	10,10 €
11h16 à 11h30		0,60 €	25,60 €	0,00 €	10,10 €
11h31 à 11h45		0,60 €	26,00 €	0,00 €	10,10 €
11h46 à 12h		0,60 €	26,60 €	0,00 €	10,10 €
12h01 à 12h15		0,60 €	27,00 €		
12h16 à 12h30		0,60 €	27,60 €		
12h31 à 12h45		0,60 €	28,00 €		
12h46 à 13h00		0,60 €	28,60 €		

Tarif Journée 38,20 €
Ticket perdu/J LPM

TARIFS 2020

TARIF

Au 01/01/2020

Indigo Infra France

VILLE DE MARSEILLE
Vieux Port Mucem

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Véhicules < 190m		Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
		Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn	à 15mn	0,00 €	0,00 €	0,30€*	0,30€*
16mn	à 30mn	0,00 €	0,00 €	0,30€*	0,60€*
31mn	à 45mn	2,30 €	2,30 €	0,30€*	0,90 €
46mn	à 1h	0,70 €	3,00 €	0,30 €	1,20 €
1h01	à 1h15	0,70 €	3,70 €	0,30 €	1,50 €
1h16	à 1h30	0,70 €	4,40 €	0,30 €	1,80 €
1h31	à 1h45	0,70 €	5,10 €	0,30 €	2,10 €
1h46	à 2h	0,70 €	5,80 €	0,30 €	2,40 €
2h01	à 2h15	0,70 €	6,50 €	0,30 €	2,70 €
2h16	à 2h30	0,70 €	7,20 €	0,30 €	3,00 €
2h31	à 2h45	0,70 €	7,90 €	0,30 €	3,30 €
2h46	à 3h	0,70 €	8,60 €	0,20 €	3,50 €
3h01	à 3h15	0,60 €	9,20 €	0,20 €	3,70 €
3h16	à 3h30	0,50 €	9,70 €	0,20 €	3,90 €
3h31	à 3h45	0,50 €	10,20 €	0,20 €	4,10 €
3h46	à 4h	0,50 €	10,70 €	0,20 €	4,30 €
4h01	à 4h15	0,50 €	11,20 €	0,20 €	4,50 €
4h16	à 4h30	0,50 €	11,70 €	0,20 €	4,70 €
4h31	à 4h45	0,50 €	12,20 €	0,20 €	4,90 €
4h46	à 5h	0,50 €	12,70 €	0,10 €	5,00 €
5h01	à 5h15	0,50 €	13,20 €	0,00 €	5,00 €
5h16	à 5h30	0,50 €	13,70 €	0,00 €	5,00 €
5h31	à 5h45	0,50 €	14,20 €	0,00 €	5,00 €
5h46	à 6h	0,50 €	14,70 €	0,00 €	5,00 €
6h01	à 6h15	0,50 €	15,20 €	0,00 €	5,00 €
6h16	à 6h30	0,50 €	15,70 €	0,00 €	5,00 €
6h31	à 6h45	0,50 €	16,20 €	0,00 €	5,00 €
6h46	à 7h	0,50 €	16,70 €	0,00 €	5,00 €
7h01	à 7h15	0,50 €	17,20 €	0,00 €	5,00 €
7h16	à 7h30	0,50 €	17,70 €	0,00 €	5,00 €
7h31	à 7h45	0,50 €	18,20 €	0,00 €	5,00 €
7h46	à 8h	0,50 €	18,70 €	0,00 €	5,00 €
8h01	à 8h15	0,50 €	19,20 €	0,00 €	5,00 €
8h16	à 8h30	0,50 €	19,70 €	0,00 €	5,00 €
8h31	à 8h45	0,50 €	20,20 €	0,00 €	5,00 €
8h46	à 9h	0,50 €	20,70 €	0,00 €	5,00 €
9h01	à 9h15	0,50 €	21,20 €	0,00 €	5,00 €
9h16	à 9h30	0,50 €	21,70 €	0,00 €	5,00 €
9h31	à 9h45	0,50 €	22,20 €	0,00 €	5,00 €
9h46	à 10h	0,50 €	22,70 €	0,00 €	5,00 €
10h01	à 10h15	0,50 €	23,20 €	0,00 €	5,00 €
10h16	à 10h30	0,50 €	23,70 €	0,00 €	5,00 €
10h31	à 10h45	0,50 €	24,20 €	0,00 €	5,00 €
10h46	à 11h	0,50 €	24,70 €	0,00 €	5,00 €
11h01	à 11h15	0,50 €	25,20 €	0,00 €	5,00 €
11h16	à 11h30	0,50 €	25,70 €	0,00 €	5,00 €
11h31	à 11h45	0,50 €	26,20 €	0,00 €	5,00 €
11h46	à 12h	0,50 €	26,70 €	0,00 €	5,00 €

* franchise 30 minutes gratuites en cas d'entrée dans le parking après 20h

Tarif Journée 31,70 €
Ticket perdu/J LPM

Tarifs des abonnements :

- Tarifs en vigueur du 1^{er} novembre 2019 au 31 décembre 2019 (avenant 5) :

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	185,00 €	553,00 €	2 046,00 €	172,00 €
Abonnement 5j/7	139,50 €	414,00 €	1 584,00 €	133,50 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7			58,00 €	
Hors gabarit / nuit + WE	nous consulter -			
Abonnement Résident 24/24 - 7/7	58,34 €	225,00 €	700,00 €	58,34 €
Abonnement Résident nuit + WE	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement moto Résident 24/24 - 7/7	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement moto travail - 8h/20h du Lundi au samedi	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €

- Tarifs en vigueur du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 :

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	187,00 €	564,00 €	2 082,00 €	175,50 €
Abonnement 5j/7	142,00 €	423,00 €	1 620,00 €	136,50 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	59,50 €	165,00 €	600,00 €	51,50 €
Hors gabarit / nuit + WE	- nous consulter -			
Abonnement Résident 24/24 - 7/7	58,34 €	225,00 €	700,00 €	58,34 €
Abonnement Résident nuit + WE	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement moto Résident 24/24 - 7/7	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement moto travail - 8h/20h du Lundi au samedi	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €

D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION

1^{ER} TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Très bon début d'année au parking Vieux Port MUCEM qui voit une progression du trafic horaire de 6,4% et du nombre d'abonnés de 5,5% à fin février. Cependant la comparaison avec les chiffres 2019 est flatteuse puisque les manifestations GJ avaient impacté le début d'année 2019.

Abonnés résidents

A fin février 2020, nous comptons 57 abonnés résidents 24/24. Tous les abonnés éligibles ont été basculés sur la nouvelle tarification, mais celle-ci n'a pas généré une hausse perceptible du nombre d'abonnés.

Evénements marquants :

A partir du 17 mars 2020 à 12 h jusqu'au 11 mai 2020 (non inclus, soit 1 mois et 23 jours), le confinement national pour endiguer l'épidémie de COVID-19 bouleverse l'économie du pays et le fonctionnement du parking qui reste malgré tout ouvert 24/24, étant considéré comme un service de première nécessité. Le trafic chute d'environ 95% pendant la période de confinement et ne redémarre ensuite pas immédiatement, de nombreux générateurs de trafic restant fermés après le 11 mai.

Avant l'entrée en vigueur du confinement, les Français doivent regagner le domicile de leur choix. La population est ensuite tenue de rester à domicile à partir du 17 mars à midi, les seuls motifs de sortie étant d'aller travailler ou d'effectuer un déplacement professionnel, faire ses courses, se déplacer pour raison de santé, pour raison d'urgence familiale, pour la garde d'enfant, pour une activité physique individuelle (à proximité du domicile) ou pour sortir un animal de compagnie, tout rassemblement étant interdit.

2^{EME} TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Après un très bon début d'année au parking Vieux Port MUCEM (trafic horaire +6,4% et nombre d'abonnés +5,5% à fin février 2020) : le CA horaire affiche une baisse cumulée de 60,6% à fin juin 2020 et le CA abonnés est en baisse de 5,1%. Le musée MUCEM n'a pas rouvert avant la fin juin et explique cette baisse plus importante qu'ailleurs du CA horaire, les autres parkings ayant profité de la fin du confinement début mai.

Abonnés résidents

A fin juin 2020, nous comptons 52 abonnés résidents 24/24.

Evénements marquants :

Fermeture du MUCEM jusqu'à fin juin 2020

Impact de la période de confinement (cf supra) jusqu'au 17 mai, puis déconfinement progressif jusqu'à fin juin.

3EME TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

La fréquentation a repris en juillet (+11,3%) et jusqu'à mi-août (+1.5% en août) avant de s'effondrer en septembre, après la fermeture de nombreux bars et restaurants (-50,5%). Le nombre d'abonnés progresse de 5,8%.

Abonnés résidents

A fin septembre 2020, nous comptons 65 abonnés résidents 24/24 (contre 52 à fin juin).

Evénements marquants :

Fermeture des bars et établissements festifs des Voûtes de la Major à partir de mi-août et plus fortement en septembre, liée à la crise sanitaire

4EME TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

En octobre, novembre et décembre, la fréquentation repart à la baisse (-60%, -93% et -79%) ainsi que le CA horaire (-67%, -93%, -83%)

Le nombre d'abonnés progresse de 7,9% et le CA abonnés progresse de 5,2%, mais cela ne suffit pas à rattraper les pertes de CA horaire dans un parc essentiellement dédié au stationnement horaire.

Abonnés résidents

A fin décembre 2020, nous comptons 65 abonnés résidents 24/24 (stable par rapport à septembre : 65 et en progression par rapport à juin : 52).

Evénements marquants :

Un nouveau confinement est annoncé par le président Emmanuel Macron le 28 octobre, du 30 octobre au 15 décembre 2020. Moins strict que le 1er confinement, il laisse les établissements scolaires ouverts ainsi que les classes préparatoires et les BTS.

En revanche, les universités doivent assurer les cours magistraux et les travaux dirigés en distanciel. Il autorise de nombreux secteurs à poursuivre leur activité (BTP, usines, secteur agricole, certains services publics), permet les visites dans les EHPAD sous réserve de respecter les règles sanitaires.

Comme lors du premier confinement, des attestations de déplacement dérogatoires sont proposées au téléchargement, de manière à pouvoir justifier ses déplacements. Les célébrations religieuses sont à nouveau interdites.

A partir du 15 décembre, le 2ème déconfinement permet la circulation et la célébration des fêtes de fin d'année dans des conditions contraintes, ce qui limite la circulation et donc l'activité de stationnement pendant les fêtes.

II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2020

Parc de stationnement Marseille Vieux Port MUCEM					
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissement au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020	
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	1 502 167 -	932 550	569 616	
	BIENS DE RETOUR NON RENOUELABLE	12 076 414 -	2 647 974	9 428 439	
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	397 106 -	246 776	150 330	
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	2 039 -	107	1 932	
Total BIENS DE RETOUR		13 977 725 -	3 827 407	10 150 318	
BIENS DE REPRISE*	LOGICIELS	790 -	790	-	
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	61 254 -	50 781	10 473	
	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE SPEC	6 084 -	6 084	-	
Total BIENS DE REPRISE*		68 128 -	57 655	10 473	
Total général		14 045 853 -	3 885 063	10 160 791	

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Marseille Vieux Port MUCEM	
en euros H.T.	31/12/2020
Immobilisations Valeur Comptable Brute	14 045 853
Immobilisations Valeur Comptable Nette	10 160 791
Immobilisation en cours	3 188

B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 - PARC DE MARSEILLE VIEUX PORT FORT ST JEAN

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
15/10/2012	GROS OEUVRES T73030	9 615 762	-2 139 401	7 476 361
15/10/2012	VENTILATION T73030	93 398	-20 780	72 618
15/10/2012	GROUPE ELECTROGENE T73030	26 024	-5 790	20 234
18/06/2013	COMPLT TX GROS OEUVRES	1 787 541	-374 396	1 413 145
01/01/2014	COMPLT TX GROS OEUVRES	549 751	-106 903	442 848
30/09/2014	HONORAIRE PHASE EXPLOITATION	3 938	-704	3 234
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVELABLES	12 076 414	-2 647 974	9 428 439
15/10/2012	GTC T73030	47 331	-19 436	27 895
15/10/2012	BORNE ENTREE/SORTIE VEHICULE NUIT T73030	12 420	-10 200	2 220
15/10/2012	CAISSE AUTOMATIQUE/MANUELLE T73030	9 891	-8 123	1 768
15/10/2012	CAMERAS T73030	3 973	-3 973	0
15/10/2012	BARRIERES T73030	3 753	-3 082	671
15/10/2012	SONORISATION T73030	4 820	-2 639	2 181
15/10/2012	CAISSE MANUELLE T73030	2 518	-2 068	450
15/10/2012	INTERPHONIE T73030	2 951	-1 616	1 335
15/10/2012	LECTEURS PIETONS T73030	1 280	-1 051	229
15/10/2012	PC EXPLOITATION T73030	1 200	-985	214
15/10/2012	BADGE MIRFARE PERSONNALISE VINCI T73030	802	-802	0
01/01/2014	VIDEOSURVEILLANCE	48 766	-42 670	6 096
01/01/2014	DETECTION AUTOMATIQUE D'INCIDENTS	47 995	-41 996	5 999
01/01/2014	COMPLT BORNE ENTREE/SORTIE/VEHICULE NUIT	13 943	-9 760	4 183
01/01/2014	SYSTEME REPERTITEUR PR COUVERTURE 2G/3G	19 416	-9 061	10 355
01/01/2014	COMPLEMENT CAISSES AUTOMATIQUES	11 209	-7 846	3 363
01/01/2014	LOT PIECES RECHANGE BRA	9 566	-6 696	2 870
01/01/2014	BOUCLES DE DETECTION	7 681	-5 377	2 304
01/01/2014	ENSEMBLE BALISE TGR	7 022	-4 915	2 106
01/01/2014	BALISES LIBERT	6 892	-4 825	2 068
01/01/2014	COMPLEMENT CAMERAS	4 503	-3 940	563
01/01/2014	RENOVI IMAGE ENTREE PKG PAR TUNNEL	3 775	-3 303	472
01/01/2014	CAMERA FIXE AVEC CAISSON	3 508	-3 069	438
01/01/2014	COMPLEMENT BARRIERES	4 253	-2 977	1 276
01/01/2014	VIDEO ENREGISTREURS	2 305	-2 017	288
01/01/2014	COMPLEMENT CAISSE MANUELLE	2 854	-1 998	856
01/01/2014	SECURISATION CAISSES AUTOMATIQUES	2 551	-1 785	765
01/01/2014	COMPLEMENT INTERPHONIE	3 344	-1 561	1 784
01/01/2014	DETECTEURS EN SORTIE HORS GABARIT	2 176	-1 523	653
01/01/2014	REMONTEE EN GTC D'ALARME	3 857	-1 350	2 507
01/01/2014	SONORISATION	2 688	-1 254	1 434
01/01/2014	COMPLEMENT LECTEURS PIETON	1 451	-1 016	435
01/01/2014	COMPLEMENT PC EXPLOITATION	1 360	-952	408
13/01/2014	INSTAL BORNE RECHARGE VEHICULE ELECTRIQ.	732	-732	0
25/02/2014	EQUIPEMENT RESEAU RADIO PTI	14 948	-6 826	8 122
26/03/2014	INTERFACE/LICENCE/UNITE RACCORDEMENT	1 288	-581	707
28/07/2014	REMPLOC POMPE RELEVAGE LVXII-MBISO	1 256	-1 009	247
01/01/2015	LICENCE UPGRADE	545	-218	327
29/06/2015	LECTEUR BILLETS DANS 2 CAISSES AUTO.	2 372	-1 307	1 065
01/01/2016	UPGRADE HARD ET SOFT	29 001	-14 500	14 500
11/01/2016	IS0028 PEAGE SYNTHESE VOCALE BORNE E/S	2 541	-1 263	1 277
09/11/2016	ADAPTATION BANCAIRE BT13	2 151	-1 783	368
01/01/2018	AJOUT DE DETECTEUR POUR CATEGORIE HORS	5 551	-1 665	3 886
28/09/2018	REGLLETTE LED	2 339	-1 057	1 282
24/10/2018	DEPLAC.COFFRET RADIO CONTINUITE	1 665	-364	1 301
19/11/2019	REMPLCMT P2 EAUX PUVIALES	5 968	-834	5 134
09/09/2020	Updates normatifs	24 696	-768	23 928
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	397 106	-246 776	150 330

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 PARC DE MARSEILLE VIEUX PORT FORT ST JEAN

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
15/10/2012	DETECTION PROTECTION INCENDIE T73030	546 089	-298 997	247 092
15/10/2012	ELECT.COURANT FAIBLE CABLAGE VDI T73030	269 938	-221 684	48 254
15/10/2012	MENUISERIE T73030	176 056	-144 584	31 472
15/10/2012	PEINTURE T73030	169 582	-92 850	76 732
15/10/2012	GUIDAGE A LA PLACE T73030	77 225	-63 420	13 805
15/10/2012	2 ASCENSEURS ELECTRIQUES T73030	69 470	-19 017	50 453
15/10/2012	TGBT T73030	36 771	-15 100	21 671
15/10/2012	DETECTION CO T73030	15 183	-8 313	6 870
15/10/2012	ACCES RESEAUX ELECTRICITE T73030	4 977	-4 088	890
15/10/2012	ACCES RESEAUX EAUX T73030	6 349	-3 476	2 873
15/10/2012	AMENAGEMENT BANQUE ACCUEIL T73030	2 297	-1 886	411
01/01/2014	2 ATTENUATEURS SAVIA 2001 DANS TUNNEL	14 912	-10 439	4 474
01/01/2014	CABLAGE ET RACCORDEMENT	7 706	-5 394	2 312
01/01/2014	RACCORDEMENT COMPTEUR PARC	5 775	-4 042	1 732
01/01/2014	BANDES SONORES DANS TUNNEL	3 215	-2 249	964
01/01/2014	FEUX AUTORISATION PASSAGE ACCES TUNNEL	3 090	-2 163	927
01/01/2014	AMENAGEMENT BUREAU CHEF DE PARC	2 919	-2 043	876
01/01/2014	COORDINATION SSI	2 904	-1 355	1 549
01/01/2014	RELAJ TELEPHONIQUE	1 930	-1 351	579
01/01/2014	DERIVATION COMMANDES/VOYANTS SANITAIRE	1 520	-1 064	456
01/01/2014	BOITE AUX LETTRES	1 516	-1 061	455
01/01/2014	BARRIERE DE CONTROLE ACCES INTERDIT	992	-694	297
01/01/2014	PANNEAUX JAUNES DE SIGNALISATION	957	-670	287
01/01/2014	PROTECTION SOLS ET PORTAIL	1 383	-645	738
01/01/2014	5 PANNEAUX TUNNEL SORTIE	920	-644	276
11/03/2014	AFFICHEUR DYNAMIQUE 3 TEXTES	2 646	-1 802	844
21/05/2014	REALISATION 11 EMPLACEMENTS MOTO	490	-324	166
31/08/2014	ADAPTAT.DISPOSITIF SAE ALARME PTI	405	-257	148
05/01/2015	CAISSON LUMINEUX A LEDS	2 322	-1 391	931
17/02/2015	PEINTURE RAMPE ACCES EXTERIEUR	825	-484	341
29/04/2015	CAISSON DYNAMIQUE	7 645	-4 339	3 306
09/05/2015	PANNEAU MICHAT	796	-450	346
05/11/2015	CAISSON NON LUMINEUX ET LUMINEUX	2 760	-1 423	1 337
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
25/01/2017	SYSTEME CONTINUTE RADIO SECOURS	13 911	-3 649	10 262
01/01/2018	BARRIERE DE SECURITE	700	-210	490
28/05/2018	MODIF.DES TEXTES CAISSONS LUMINEUX	3 247	-843	2 404
25/09/2018	CREATION TRAPPE COFFRET RADIOCONTINUTE	545	-124	421
07/02/2019	REPLAC.CENTRALE REPORT SPRINKLERS	3 860	-366	3 494
15/04/2019	FOURNITURES REGLETTES LED	29 951	-5 135	24 815
10/10/2019	SPRINKLERS	4 120	-253	3 867
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	1 502 167	-932 550	569 616
31/12/2020	Fourniture d'un PC rack	2 039	-107	1 932
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	2 039	-107	1 932
TOTAL	BIENS DE RETOUR	13 977 725	-3 827 407	10 150 318
01/01/2014	CREATION ESPACE CLIENT ADAPTATION INTERF LOGICIELS	790	-790	0
20/09/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	1 635	-1 635	0
01/01/2013	GTC + IHM + CNTO	36 833	-29 467	7 367
18/01/2013	COMPLEMENT BOX	8 516	-6 773	1 743
01/01/2014	POSE SUPPORTS+RACKS+PTS DE RECHARGE	5 640	-5 640	0
01/01/2014	AJOUT DE 3 VALIDEURS MOTIRISES	2 353	-1 647	706
18/02/2014	BORNES DE RECHARGE VEHICULES ELECTRIQUES	1 110	-1 110	0
01/07/2014	DELARUE MACH3 COMPTEUSE TRIEUSE	2 007	-1 864	143
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 130028	1 360	-1 360	0
01/01/2016	COMPTEUSE VALORISATRICE BILLETS	1 800	-1 286	514
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	61 254	-50 781	10 473
01/01/2014	VAE ARCADE E-CARDAN 26	6 084	-6 084	0
	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	6 084	-6 084	0
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	68 128	-57 655	10 473
TOTAL	130028 MARSEILLE VIEUX PORT FORT ST JEAN	14 045 853	-3 885 063	10 160 791

*quote part des actifs immobilisés détenus par indigo Park

III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT

L'entretien et la maintenance des biens et équipements sont des facteurs primordiaux dans la gestion du stationnement. Nos équipes techniques locales sont toutes formées à la maintenance et s'appuient par ailleurs sur une équipe de pilotage de Maintenance Régionale compétente pour suivre les actions de maintenance spécifique et les travaux d'entretien des équipements. Cette activité est pilotée par le Responsable Infrastructures et Maintenance (RIM), placé sous l'autorité du Directeur Régional.

Pour une meilleure efficacité en termes de maintenance préventive et une plus grande réactivité en termes de maintenance curative, la plupart des organes de sécurité et d'exploitation sont couverts par des contrats de maintenance. Les coûts attachés à ces contrats sont comptabilisés dans le poste « entretien : contrats ». Ce poste intègre également les coûts associés aux contrats de contrôles obligatoires.

Les opérations ponctuelles de maintenance assurées par un prestataire externe, hors contrat, sont comptabilisées dans le poste « entretien : interventions techniques et fournitures ».

Enfin, dans le groupe Indigo, les opérations de gros entretien et renouvellement sont, selon leur nature, comptabilisées en investissements ou au compte de résultat, en charge de gros entretien et renouvellement. Sauf obligation contractuelle il n'est donc pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées. Le tableau ci-dessous présente les principales opérations d'investissement / GER.

A. INVESTISSEMENTS / GER

Les principales opérations de GER et investissements réalisés en 2020 sont listés ci-dessous :

Equipements	Montant	Commentaires
Guidage à la place	20 070,70€ HT	Rénovation du guidage à la place
Sprinkler	3 745,00 € HT	Dévoisement d'une antenne, remplacement carte électronique
Groupe-Electrogène	3 672,70 € HT	Remplacement chargeurs du groupe électrogène
Electricité	3 598 € HT	Remplacement éclairage sécurité / divers matériels électriques
Portes coupe-feu	2087, 00 € HT	Remplacement vitrage de porte bureau accueil
Ascenseur	1 638,60 € HT	Remplacement câble liaison/étage
Matériel informatique	2039,00 € HT	Remplacement PC SAE
PEAGE	539 € HT	Remplacement fût + barrière de sortie

Les dépenses d'investissement et de gros-entretien réparation en 2020 ont concerné pour près de la moitié du budget annuel global la rénovation du système de guidage à la place du parking, suivi ensuite par des dépenses conséquentes en gros-entretien réparation sur le système sprinkler, le groupe-électrogène et des équipements électriques.

Il est à noter que le service technique INDIGO, en internalisant certains travaux de gros-entretien, notamment les travaux d'ordre électrique, a permis d'en réaliser davantage à budget équivalent.

B. CONTRATS D'ENTRETIEN

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
Matériel de Péage	ORBILITY
Centrale Incendie	DEF
Portes coupe-feu	UXELLO/BERNARD AUTOMATISME
Ascenseur	KONE
Groupe-électrogène	INEO
Centrale CO	ADS
Portes-automatiques	KONE
Cellules HT / transfo	TRANSFO SERVICE
Extincteurs	EUROFEU
Pompes de relevage	SIEMP
Sprinkler	UXELLO

Le tableau ci-dessous présente, par date, les opérations de maintenance préventive et contrôles obligatoires intervenus en 2020 :

Maintenance préventive	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE
ASCENSEURS	04/03	16/04	28/05	07/07	27/08	07/10	17/11
DETECTION INCENDIE	11/09/2020						
EXTINCTEURS	22/05/2020						
COLONNES SECHES	08/10/2020						
POMPES DE RELEVAGE	22/10/2020						
PEAGE	13 FEVRIER 2020		25 JUIN 2020		22 OCTOBRE 2020		
Contrôles obligatoires	DATE						
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	18/05/2020						
RADIO CONTINUIITE ELECTRIQUE	05/02/2019						
SSI/DSF	04/07/2017						
MOYENS DE SECOURS	27/01/2017						
ASCENSEUR	13/02/2017						

C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Equipements	Montant	Commentaires
Sécurité Incendie	12 617,12 € HT	Diverses interventions sur le SSI, centrale CO et sprinkler (dont vérification triennale)
Relevage/assainissement /réseaux	10 629,43 € HT	Diverses interventions de curages ponctuels (sanitaires publics), curage du séparateur hydrocarbures, interventions de correction et /ou de canalisation des infiltrations des parois moulées
Péage	2 458,40 € HT	Interventions diverses, notamment dues au vandalisme sur les barrières et caisses
Ascenseurs	1 617,00 € HT	Kit rideau cellule/éclairage cabine
Signalétique	1 340,00 € HT	Remplacement divers panneaux
Electricité	1 258,14 € HT	Divers achats de matériels électriques (blocs secours, disjoncteurs, ...)

La maintenance hors-contrat en 2020 s'est concentrée sur deux postes principaux, la sécurité incendie (pour plus de 40 % du montant annuel global) et l'entretien des réseaux du site (pour 35 % du montant annuel global). Les postes péage, électricité et ascenseurs complètent l'éventail des principales dépenses de maintenance.

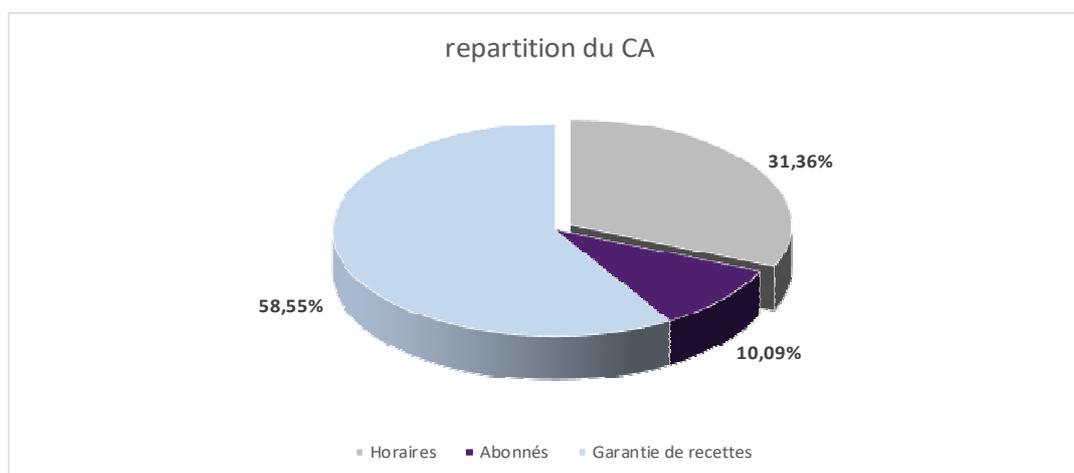
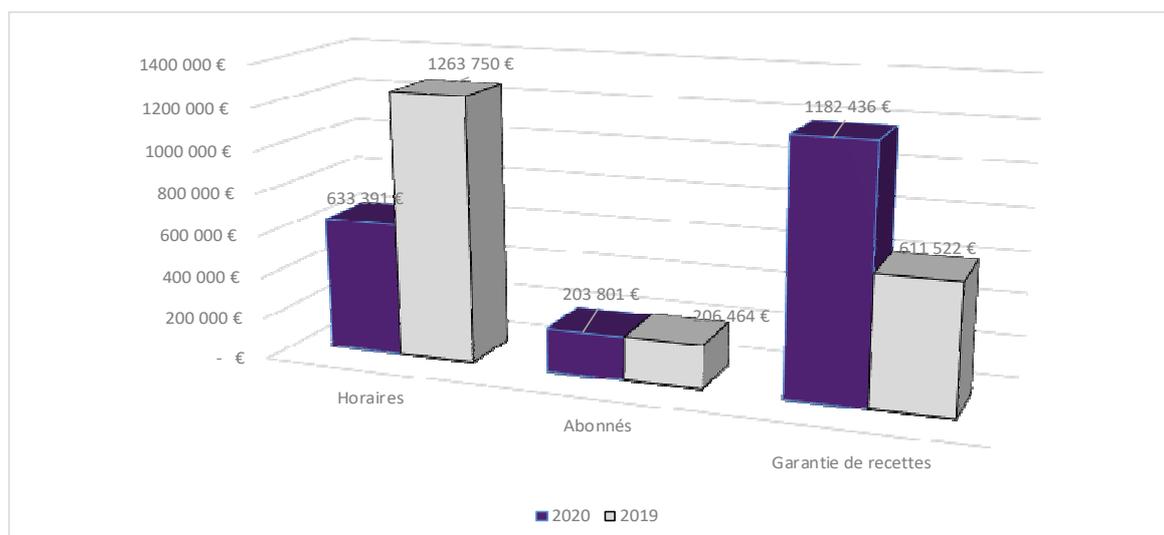
Il est également à noter que le service technique INDIGO internalise une partie importante des interventions de dépannage et de maintenance de 1^{er} et 2^{ème} niveau, notamment sur le poste électricité, permettant ainsi une économie de charges en termes notamment de main-d'œuvre tout en permettant de bénéficier d'une réactivité accrue et d'une connaissance fine des équipements du parc.

IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

A. SYNTHÈSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le CA pour l'année 2020 est de 2 025 000 € HT ventilé comme suit :

Chiffre d'affaires € HT	Horaires	Abonnés	Garantie de recettes	Activités annexes	Total
2020	633 391 €	203 801 €	1 182 436 €	5 372 €	2 025 000 €
2019	1 263 750 €	206 464 €	611 522 €	5 827 €	2 087 563 €
ECART	-49,9%	-1,3%	93,4%	-7,8%	-3,0%
REPARTITION DU CA	31,3%	10,1%	58,4%	0,3%	

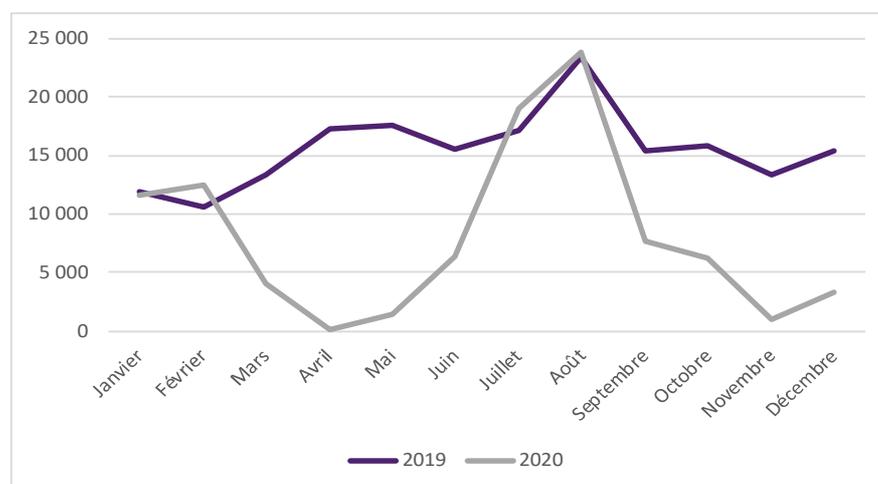


Nb les documents comptables qui mentionnent un montant différent de la garantie de recettes (contribution à l'équilibre d'exploitation) donneront lieu à régularisation sur l'exercice suivant.

B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES

a) Fréquentation horaire

	2019	2020	ECART
Janvier	11 919	11 541	-3,2%
Février	10 621	12 452	17,2%
Mars	13 373	3 972	-70,3%
Avril	17 239	94	-99,5%
Mai	17 623	1 374	-92,2%
Juin	15 509	6 335	-59,2%
Juillet	17 114	19 040	11,3%
Août	23 442	23 799	1,5%
Septembre	15 393	7 621	-50,5%
Octobre	15 761	6 240	-60,4%
Novembre	13 284	958	-92,8%
Décembre	15 403	3 254	-78,9%
Total	186 681	96 680	-48,2%



La fréquentation horaire du parking Vieux Port MUCEM dépend essentiellement des générateurs alentour.

En 2020 les établissements culturels (MUCEM, Musée Regards de Provence) ont été fermés longtemps à cause de la crise sanitaire, ce qui a profondément impacté le trafic, de mars à juin puis de septembre à décembre.

Idem pour l'esplanade du J4 dont les manifestations hébergées favorisaient le trafic mais qui ont été annulées en 2020 (Fiesta des Suds, finale de la Marseillaise de pétanque, run In Marseille, etc).

Enfin les bars, restaurants et commerces des Voûtes de la Major sont également restés fermés longtemps pendant les deux périodes de confinement.

Pour terminer, les deux générateurs prévus au lancement du projet de réaménagement de l'esplanade du J4 ne génèrent toujours aucun trafic : la Villa Méditerranée qui n'est pas exploitée, et le Musée de la Mer qui n'a jamais vu le jour.

b) Sorties gratuites

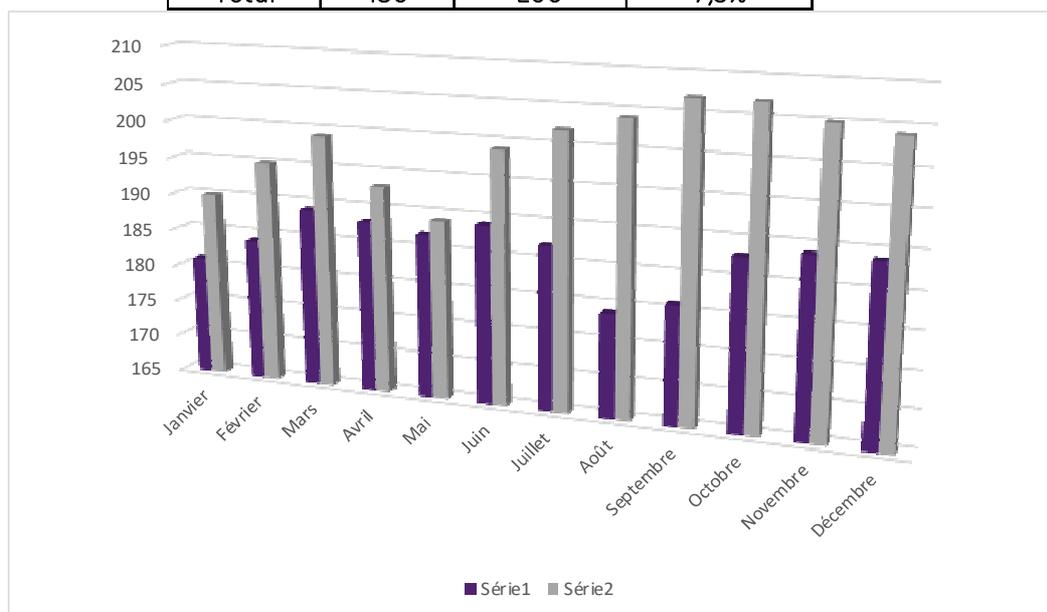
	2019	2020	ECART
Janvier	594	755	27,1%
Février	609	669	9,9%
Mars	770	337	-56,2%
Avril	757	34	-95,5%
Mai	763	104	-86,4%
Juin	1 117	356	-68,1%
Juillet	909	884	-2,8%
Août	1 035	1 137	9,9%
Septembre	972	516	-46,9%
Octobre	1 002	478	-52,3%
Novembre	743	160	-78,5%
Décembre	2 239	511	-77,2%
Total	11 510	5 941	-48,4%

Les sorties gratuites ont diminué proportionnellement à la baisse drastique de la fréquentation horaire.

C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS

a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés

Mois	2019	2020	ECART N-1
Janvier	181	190	5,0%
Février	184	195	6,0%
Mars	189	199	5,3%
Avril	188	193	2,7%
Mai	187	189	1,1%
Juin	189	199	5,3%
Juillet	187	202	8,0%
Août	179	204	14,0%
Septembre	181	207	14,4%
Octobre	188	207	10,1%
Novembre	189	205	8,5%
Décembre	189	204	7,9%
Total	186	200	7,3%



A la différence du trafic horaire, les abonnements ont finalement été assez peu sensibles à la crise sanitaire. En effet les résidents ont peu utilisé leur véhicule mais celui-ci est donc resté dans le parking, ce qui n'a pas provoqué de résiliation massive.

Quant aux sociétés, elles ont en majorité choisi de ne pas résilier leurs abonnements malgré les périodes de confinement.

On note ainsi une hausse de 7,3% du nombre moyen d'abonnés au cours de l'année.

D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS

Les activités annexes correspondent à la publicité pour 5 372€.

Dans ce contexte de crise sanitaire, la garantie de recettes a pratiquement doublé en 2020 pour combler le déficit de CA horaire de 49,9% en 2020.

E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)

Année	Ticket moyen TTC
2020	7,86 €
2019	7.80 €

La baisse du ticket moyen est due principalement à la fermeture commerces, des bars et restaurants (Voûtes de la Major et au MUCEM) qui diminue d'autant le temps de stationnement horaire des clients. Les visiteurs du musée par exemple n'ont plus l'opportunité de se restaurer ou faire une session shopping : ils repartent directement après leur visite.

b) Répartition des modes de paiement

Année	Espèces	Chèques	CB	TOTAL GR	AMEX	Virement	OPNGO	Prélèvements	LIBER'T
2019	106 252€	5 377€	1034 470€	50 827€	3 811€	108 933€	18 690€	54 639€	325 773€
	6,22%	0,31%	60,54%	2,97%	0,22%	6,37%	1,09%	2,89%	19,10%
2020	106 252€	5 377€	1034 470€	50 827€	3 811€	108 933€	18 690€	54 639€	325 773€
	6,22%	0,31%	60,54%	2,97%	0,22%	6,37%	1,09%	2,89%	19,10%

*

V. QUALITE DE SERVICE

A. SERVICES A LA CLIENTELE

a) Service relations clients



CNTO (CENTRE NATIONAL DE TÉLÉSURVEILLANCE)



Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO, comment ça marche ?

- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking: sécurité incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur;
- si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

Ce service est opérationnel sur le parc de Vieux Port MUCEM depuis sa construction.

b) Service à la mobilité



VOITURE ÉLECTRIQUE

Indigo s'est engagé depuis plusieurs années à soutenir le développement des **véhicules électriques**. Pour permettre aux utilisateurs de recharger leur véhicule sereinement, Indigo développe aujourd'hui ses propres bornes de charge et réserve des places dédiées aux véhicules électriques dans ses parcs de stationnement.

Indigo a signé un accord de partenariat avec la société, SODETREL filiale d'EDF, pour déployer dans ses ouvrages une offre de bornes de rechargement électrique.



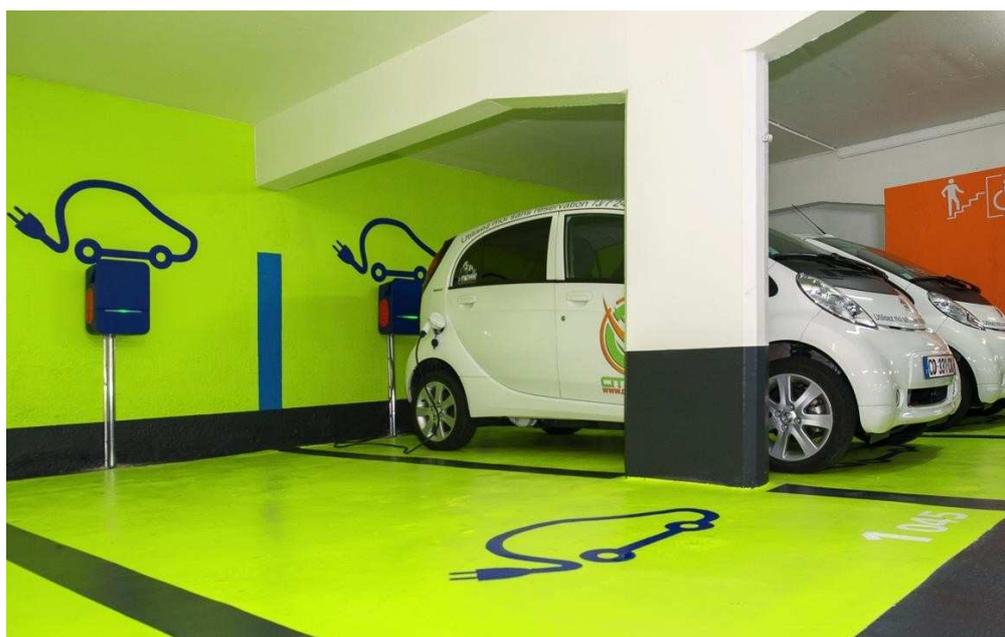
VÉLO ÉLECTRIQUE

En partenariat avec la société Green On, Indigo propose un service de **location de vélo à assistance électrique** (VAE). Plusieurs VAE sont déjà à disposition dans les parcs de stationnement Lobau-Rivoli à Paris, Château à Saint Germain en Laye, et Vieux Port MUCEM à Marseille. Un service d'éco-mobilité pour profiter des avantages du vélo sans effort



VÉLO

Pour favoriser la pratique des modes de déplacements doux et permettre aux automobilistes de découvrir la ville d'une manière à la fois ludique et apaisée, Indigo propose aux clients des parkings de leur **prêter des vélos** pendant le temps du stationnement de leur voiture. Il leur suffit pour cela de remettre à l'accueil du parc leur ticket d'entrée. Il leur est proposé, en échange, d'emprunter gratuitement une bicyclette de ville, équipée à la demande d'un panier et/ou d'un siège pour bébé.



c) Service aux clients

MOYENS DE PAIEMENT



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.



Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique;
- la mise en place du badge Liber't en sortie;
- la mise en place du paiement NFC;
- la lecture de plaques minéralogiques.



L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de **ses clients à mobilité réduite**. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

Le parking du Centre Hospitalier est conforme à la norme accessibilité.

SYSTÈME DE GUIDAGE A LA PLACE ET GUIDAGE A LA ZONE

Pour optimiser l'utilisation du parc et offrir un meilleur service aux clients, un système de guidage à la place peut être installé dans le parc de stationnement. Cette installation innovante se compose d'un logiciel de gestion, d'afficheurs à diodes électroluminescentes et de capteurs de présence à chaque emplacement de stationnement. Les informations recueillies par les capteurs de présence sont traitées sur l'ordinateur central. Une représentation graphique de l'occupation par place et par niveau permet à l'exploitant de visualiser l'état de remplissage du parc.

Les afficheurs à diodes électroluminescentes sont installés en début d'emplacement, le long de l'allée de circulation et indiquent par un éclairage de couleur l'état d'occupation de l'emplacement :

- un éclairage vert, si la place est libre (bleu, s'il s'agit d'une place dédiée aux PMR);
- un éclairage rouge, si la place est occupée;
- un éclairage orange, si la place est réservée.
-



LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE



Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est mis en place dans les voies d'entrée et de sortie du parking Vieux-Port MUCEM.

Le principe est simple: à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant. Ce système a été mis en place au centre hospitalier lors du changement de matériel de péage.

d) Services digitaux

APPLICATION SMARTPHONE

Avec sa nouvelle application pour Smartphone (compatible iPhone et Android), Indigo permet à chacun d'organiser facilement son stationnement. Pensée pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, l'application Smartphone Indigo propose de nombreux services tels que :

- o trouver parmi les 3000 parkings référencés le plus proche de soi ou de sa destination et tous les services disponibles aux alentours;
- o vérifier la disponibilité en temps réel des places de stationnement;
- o bénéficier de services spécifiques (recharges électriques, calcul d'itinéraire multimodal...).

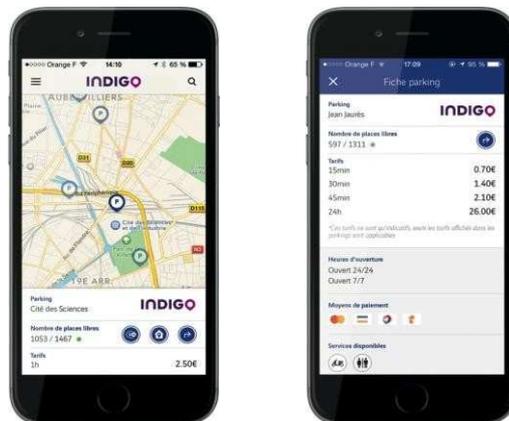
FOCUS SUR QUELQUES FONCTIONNALITES CLES DE L'APPLICATION SMARTPHONE

Localisation de parking

L'application Indigo référence l'ensemble des parkings Indigo dans le monde, soit plus de 3000 parkings dans 8 pays. Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur peut aisément trouver tous les parcs autour de lui. Il peut également utiliser la fonction de recherche pour rentrer une adresse ou un lieu et accéder ainsi à l'offre de stationnement dans le périmètre de la destination souhaitée. Dans la fiche du parc, l'utilisateur accède à toutes les informations utiles (adresse, tarifs, services...). En un clic, le GPS se charge d'amener la personne directement au parking en calculant le trajet.

Disponibilité des places en temps réel

Afin de fluidifier l'accès au parking et d'informer au mieux les clients, Indigo propose d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles. Cela permettra un gain de temps ainsi qu'une qualité de confort dans le parc.



Indigo est présent sur tous les réseaux sociaux.



YOUTUBE



GOOGLE +



FACEBOOK



PINTEREST



TWITTER



INSTAGRAM

SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET



Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet Indigo (www.group-indigo.fr), l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Cette fonctionnalité est accessible au travers d'un parcours client intuitif et efficace.

RADIO INDIGO



La troisième génération de Radio Indigo se base sur une technologie de web radio. Autrement dit elle est disponible à la fois dans le parking mais aussi à partir de son Smartphone ou du site Internet (www.group-indigo.fr).

S'appuyant sur une technologie connectée toujours plus innovante, elle permet de diffuser des messages informatifs et touristiques, de promouvoir les événements (sportifs, culturels...) qui font l'actualité locale, d'alerter sur la tenue de travaux ou d'un événement extraordinaire. Les messages peuvent être diffusés selon des stratégies «mono-parking» ou plus globale.

OPNGO



Géolocalisation

Indigo a choisi la plateforme indépendante OPnGO pour offrir un nouveau moyen dématérialisé d'accès aux parkings.

Première application à réunir l'ensemble de l'offre de stationnement en ville, publique et privée, OPnGO permet aux citoyens de trouver facilement la meilleure place au meilleur prix.

Finis le stress et les tours de quartier, avec OPnGO le stationnement devient facile.



Accès automatique

Grâce à l'application OPnGO, le client pourra :

TROUVER UNE PLACE DE STATIONNEMENT

Grâce à la géolocalisation, le client pourra repérer les parkings autour de lui et comparer les prix et services proposés, afin de trouver où se garer.



Paiement mobile

ENTRER ET SORTIR AUTOMATIQUEMENT

Grâce à l'accès mains-libres, le client pourra entrer et sortir des parkings sans prise de ticket, grâce à la lecture de plaques minéralogiques.



Réductions

RESERVER ET ECONOMISER

Profitez de prix avantageux en payant votre stationnement à l'avance.

Nous pouvons nous rapprocher des tours opérateurs d'évènements (Théâtre, Cinéma...), afin de proposer des solutions combinées stationnement + spectacle



B. RECLAMATIONS CLIENTS

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

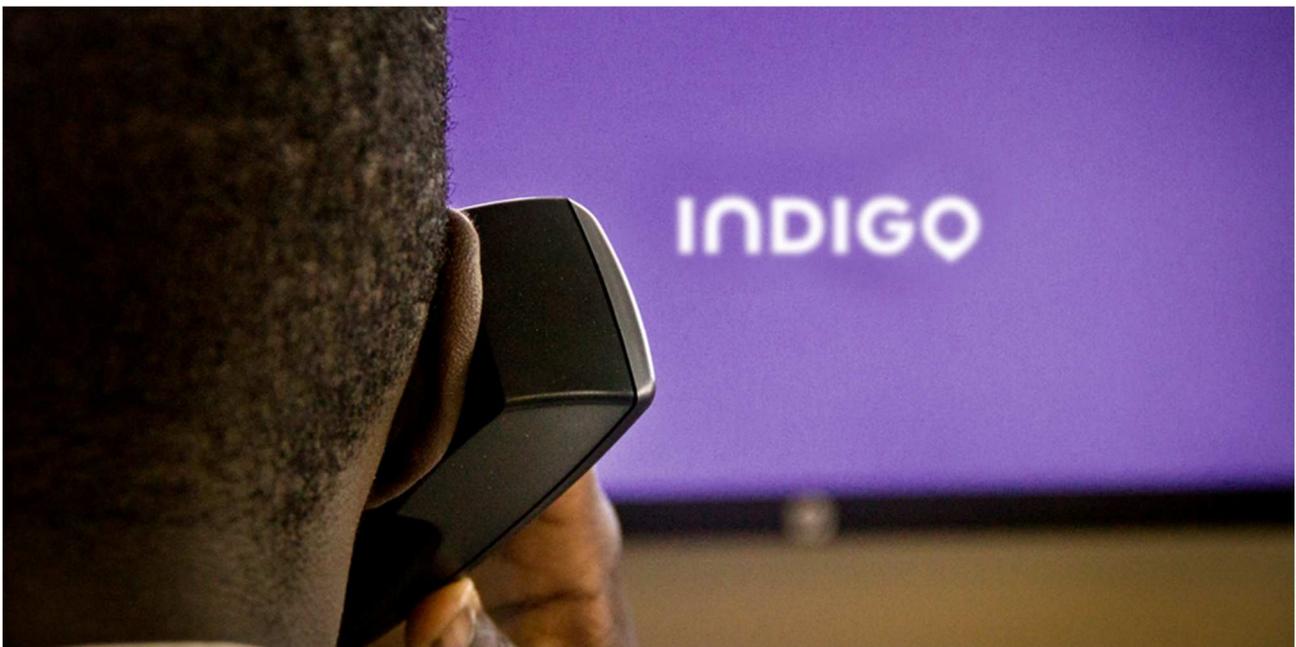
- Courrier : Indigo – Tour Voltaire – 1 place des Degrés – 92800 Puteaux La Défense
- Internet : sur le site www.group-indigo.fr à l'adresse suivante service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : Numéro Client 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

En 2020, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc Vieux Port MUCEM, plus de 84 demandes dont la répartition est la suivante :

- renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : **43**
- incidents techniques (défaut péage,...) : **1**
- divers (objets perdus,...) : **0**
- réclamations, remarques, suggestions : **40**

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication, etc.).



C. QUALITE DE SERVICE

a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères

VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

Au quotidien nos équipes disposent pour effectuer leurs rondes d'un outil SAMEX permettant un audit et un débriefing immédiat. Ces tournées sont faites en moyenne 5 fois par semaine.



b) Engagements environnementaux

Indigo s'engage pour l'environnement : écoconception et éco exploitation

Parce que son ambition est de concourir à une meilleure intégration du parking dans son environnement proche et dans l'environnement en général, Indigo travaille sur une diminution de son empreinte carbone.

Des programmes de conception et d'exploitation écoresponsables

L'objectif annoncé est de répondre aux enjeux de développement durable des villes et des acteurs économiques, en tendant vers une intégration plus douce du parking dans son environnement.



c) Engagements sociaux

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2016.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

UNE ECOLE DE TERRAIN

Le Campus Indigo est installé au siège de l'entreprise à La Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

POUR LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Vous trouverez, ci-dessous, les formations dispensées pour les collaborateurs du contrat du parc Vieux Port MUCEM.



Parc	Fonction	Formation Suivie
Vieux Port MUCEM	Responsable de site	Formation outil facturation / réalisation entretiens individuels
Vieux Port MUCEM	Technicien d'exploitation	Formation outil facturation
Vieux Port MUCEM	Agent d'Exploitation	Sécurité incendie
Vieux Port MUCEM	Agent d'Exploitation	Gestion des conflits
Vieux Port MUCEM	Agent d'Exploitation	Habilitation électrique

FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « **Bien accueillir les personnes handicapées** » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

EMPLOI DES PERSONNELS HANDICAPES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

d) Les moyens pour assurer la gestion du service

Pour la gestion du parc de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- o 1 téléphone fixe, 2 portatifs de type talkie-walkie
- o 1 auto laveuse, 1 nettoyeur haute pression,
- o Un PC de gestion équipé du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) avec accès à Internet et à l'Intranet, un second PC dédié aux des logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage , un PC hébergeant le système d', un PC hébergeant le système de guidage à la place, un PC équipé du Système d'aide à l'exploitation AXIOME ainsi qu'un PC permettant la gestion des alarmes survenant au sein de la bretelle d'accès depuis le tunnel de la Major
- o un local de stockage pour les pièces détachées (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- o 1 coffre,
- o l'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Rampe d'entrée	2			
Rampe de sortie	1			
Panneau libre/saturé	1			
Escalier	4	4	4	4
Ascenseur	2	2	2	2
Allée de circulation	2	2	2	2
Entrée hall caisse	2			
EQUIPEMENTS	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Contrôleur d'entrée	4			
Contrôleur de sortie	2			
Barrière d'entrée	3			
Barrière de sortie	2			
Portails automatiques	2			
Lecteur de badges	0			
Lecteur piéton	2			
Caisse automatique	2			
Colonne sèche	3	3	3	3
Commande pompier	1			
Déclencheur manuels	10	4	4	4
Extincteur	28	14	14	14
Bac à sable	2	2	2	2
Edicule extraction d'air	2			
Phonie	8	2	2	2
Caméra de surveillance	13	4	4	6
LOCAUX TECHNIQUES	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Archive/technique		1		
TGBT	1			
EDF	1			
Pompe	1	1		1
Machinerie Ascenseur	2			
Compteurs Electriques	1			

e) Sureté et sécurité

Année	Expulsions SDF Expulsions Toxicomanes	Agressions	Effractions véhicules	Vandalisme
2019	0	2	9	11
2020	2	0	5	7

L'année 2020 confirme le recul sensible de la présence de SDF initié en 2018 sur le site.

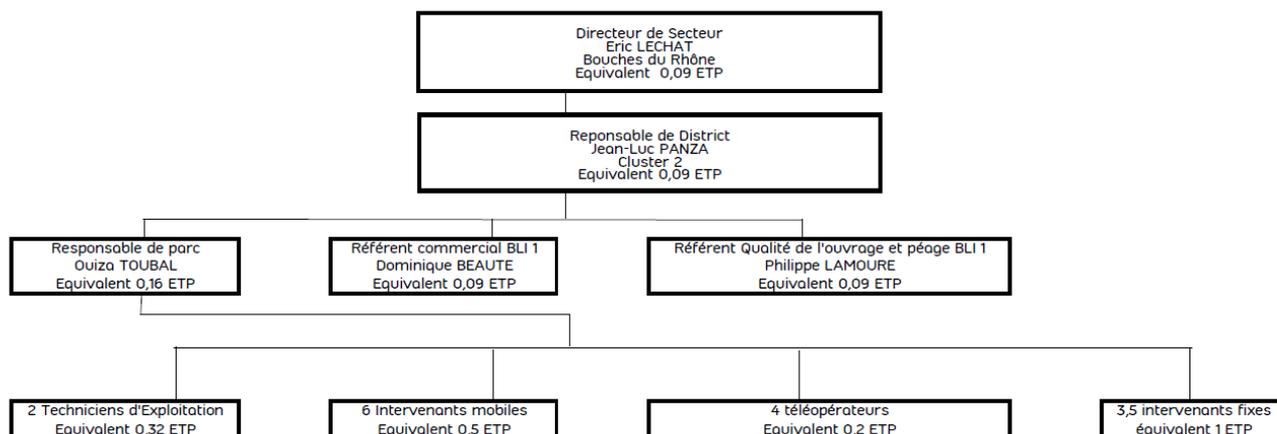
Néanmoins les comportements agressifs demeurent, notamment la nuit, en corrélation avec les actes de vandalisme (sur les équipements de péage essentiellement), les mesures sanitaires ayant toutefois eu un impact positif en nombre d'actes commis (agression/vandalisme).

Au niveau des effractions de véhicule, la clientèle touristique fréquentant le parc reste la cible privilégiée. Notre prestataire sûreté est sensibilisé à ce phénomène, nos équipes d'exploitation également.

Une équipe de permanence composée de Responsables de Site et de Techniciens d'Exploitation et des équipes du service technique Indigo a la charge du bon fonctionnement des équipements 7j/7 et 24h/24, notamment du déclenchement des interventions des équipes de sûreté à tout moment.

VI. ANALYSE DES EFFECTIFS

A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2020



Un responsable de Site remplacé en juillet par un technicien d'exploitation, trois agents d'exploitation, aidés des référents commerciaux, administratifs, et qualité de l'ouvrage, un agent affecté pour partie à la surveillance du Rameau de liaison composent l'équipe dédiée à ce parc. »

Ainsi, ce sont donc cinq équivalents temps-plein (ETP) qui sont affectés à l'exploitation du parc.

En dehors des horaires de présence du personnel (de 6h à 22h), la gestion du site est assurée depuis le Poste de Commande Centralisé (PCC) situé au Parc Bourse à Marseille. Un prorata des frais liés à l'équipe du PCC est réaffecté au parc en complément du personnel affecté pour l'exploitation de l'ouvrage.

Cette équipe est encadrée par le Directeur de secteur (0,09 ETP) et le responsable de district (0,09 ETP).

Ci-après le détail des charges de personnel par catégorie.

B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	18 871 €	0,18
Service technique et CRTO	27 682 €	0,32
Responsable de site	7 113 €	0,09
Agent d'exploitation et Technicien	99 368 €	3,11
Total	153 034 €	3,70

Pendant les périodes de fermeture du MUCEM et de chute importante du trafic horaire, l'accès au tunnel a été fermé ainsi que le Rameau, ce qui a permis de diminuer la présence physique de personnel sur place. Néanmoins le parking est resté ouvert 24/24 pendant les périodes de confinement, en s'appuyant davantage sur les équipes mutualisées et la télésurveillance.

2.

COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE

I. COMPTE D'EXPLOITATION

A. COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE

PARC DE STATIONNEMENT : 130028 Marseille Vieux-Port MUCEM

DELEGANT: MÉTROLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2020

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2020	ANNEE 2020	BUDGET 2021	ECART BUDGET 2021/2020
Horaires parcs	633 391	1 255 378	621 987
Abonnés parcs	203 801	204 750	949
Voirie			
Garantie de recettes	1 182 436	726 000	-456 436
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiatotaires			
Activités annexes	5 372	6 240	868
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 025 000	2 192 368	167 368
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	67 725	63 960	-3 765
Sous Total Autres Produits	67 725	63 960	-3 765
Total Produits d'Exploitation	2 092 725	2 256 328	163 603
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-153 034	-197 430	-44 396
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 795	-4 560	-2 765
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-19 712	-12 000	7 712
Prestations de Nettoyage	-15 279	-5 200	10 079
Prestations de Gardiennage	-16 592	-18 000	-1 408
Sous Total Frais de Personnel	-206 412	-237 190	-30 778
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-37 473	-39 595	-2 122
Entretien : Contrats	-27 773	-30 852	-3 079
Electricité, Fluides	-32 904	-42 120	-9 216
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-4 124	-4 992	-868
Location Matériel d'Exploitation	-226	-1 992	-1 766
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-102 500	-119 551	-17 051
Actions Commerciales	-407	-759	-352
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-7 348	-14 004	-6 656
Frais Administratifs et Divers	-269	-1 992	-1 723
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-8 024	-16 755	-8 731
Total Charges Directes d'Exploitation	-316 936	-373 496	-56 560
Police d'Assurances	-12 714	-14 229	-1 515
Sinistres	-4 432		4 432
Louers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-10 595	-10 962	-367
Redevances Aux Concédants	-2 474	-2 400	74
Taxes et Versements Assimilés	-127 886	-125 180	2 706
Autres Charges et Provisions Courantes	4 313		-4 313
Charges de Gros Entretien	-29 602	-4 992	24 610
Frais de Pilotage et d'Encadrement Réajon	-40 905	-48 232	-7 327
Frais Généraux Siège	-164 835	-147 985	16 850
Total Autres Charges d'Exploitation	-389 130	-353 980	35 150
Total Charges d'Exploitation	-706 066	-727 476	-21 410
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport			0
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-489 648	-816 465	-326 817
Autres Provisions Non Courantes			0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-489 648	-816 465	-326 817
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	897 011	712 387	-184 624
Frais Financiers	-446 196	-456 157	-9 961
Total Frais Financiers	-446 196	-456 157	-9 961
Resultat avant Impots sur les Sociétés et Déficit antérieurs	450 815	256 230	-194 585

B. COMPTES DU DELEGATAIRE

EN H.T.	Année 2019	Année 2020
Horaires parcs	1 263 750	633 391
Abonnés parcs	206 464	203 801
Voirie		
Garantie de recettes villes	611 522	1 182 436
Prestation de services		
Activité de Contrôle		
Appels de charges amodiataires		
Activités annexes	5 827	5 372
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 087 563	2 025 000
Subventions d'exploitation		
Autres Produits	65 062	67 725
Sous Total Autres Produits	65 062	67 725
Total Produits d'Exploitation	2 152 625	2 092 725
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-227 692	-153 034
Personnel Contrat à Durée Déterminée		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 434	-1 795
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-41 812	-19 712
Prestations de Nettoyage	-14 085	-15 279
Prestations de Gardiennage	-21 308	-16 592
Sous Total Frais de Personnel	-307 331	-206 412
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-35 603	-37 473
Entretien : Contrats	-17 506	-27 773
Electricité, Fluides	-33 814	-32 904
Autres Prestations Sous Traitées		
Frais de Télécommunication	-5 414	-4 124
Location Matériel d'Exploitation	-482	-226
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-92 819	-102 500
Actions Commerciales	-828	-407
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-12 025	-7 348
Frais Administratifs et Divers	-457	-269
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-13 310	-8 024
Total Charges Directes d'Exploitation	-413 460	-316 936
Police d'Assurances	-12 805	-12 714
Sinistres		-4 432
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-10 501	-10 595
Redevances Aux Concédants	-2 462	-2 474
Taxes et Versements Assimilés	-123 540	-127 886
Autres Charges et Provisions Courantes	-9 217	4 313
Charges de Gros Entretien	-6 271	-29 602
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-45 927	-40 905
Frais Généraux Siège	-140 911	-164 835
Total Autres Charges d'Exploitation	-351 634	-389 130
Total Autres Charges d'Exploitation	-351 634	-389 130
Total Charges d'Exploitation	-765 094	-706 066
Autres Charges Non Courantes		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-487 334	-489 648
Autres Provisions Non Courantes		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-487 334	-489 648
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-487 334	-489 648
EBIT	900 197	897 011
Frais Financiers	-498 021	-446 196
Total Frais Financiers	-498 021	-446 196
Total Frais Financiers	-498 021	-446 196
Resultat Net avant Impot Parc	402 176	450 815

Le groupe a œuvré pour maintenir dans le temps la stabilité des frais de siège en pourcentage du chiffre d'affaires. L'année 2020 étant marquée par une forte baisse du chiffre d'affaires en France comme à l'international, l'assiette des dépenses réelles ramenée au chiffre d'affaires est donc en augmentation pour 2020, en application de nos conventions, dont le principe n'a pas varié dans le temps.

La perte de chiffre d'affaires est largement compensée par le mécanisme de contribution à l'équilibre économique qui a presque doublé par rapport à 2019.

Les frais de personnel ont diminué en 2020, notamment pendant les périodes de confinement puis de fermeture du MUCEM : nous avons en effet adapté la présence de personnel qui était moins nécessaire, notamment pour la surveillance de l'entrée tunnel. Cette adaptation du personnel était également contrainte par la crise sanitaire et par les consignes nationales de recours au télétravail ou chômage partiel, justifié au regard de la diminution de trafic de plus de 95% lors du 1^{er} confinement.

II. DETAIL DU CALCUL DE LA CONTRIBUTION A L'EQUILIBRE D'EXPLOITATION



INDIGO INFRA France

METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM REDEVANCE DUE AU TITRE DE L'OCCUPATION DOMANIALE

(article 5.6 1 du contrat de Délégation de Service Public pour la réalisation et l'exploitation du parking vieux Port Fort Saint Jean signé en date du 3 Novembre 2009)

ANNEE : 2020

A.) Détermination du coefficient d'indexation

$$K = 0,10 + 0,55 (ICHT-IME_n / ICHT-IME_o) + 0,20 (EBIQ00_n / EBIQ00_o) + 0,15 (Eln/Elo)$$

ICHT-IME _o	=	100,00	valeur décembre 2008 indice du coût du travail, tous salariés dans les industries mécaniques et électriques		
EBIQ00 _o	=	110,80	valeur décembre 2008 erreur sur contrat (109,8) Indice Energie, biens intermédiaires et biens d'investissements		
E _{Lo}	=	111,40	valeur décembre 2008 indice Electricité moyenne tension (351 002)		
ICHT-IME	=	125,30	valeur juillet 2019 (parution 10-10-2019)		
EBIQ00	=	106,10	valeur novembre 2019 (parution 20-12-2019)		
010534841	=	126,39	après coef. de raccordement :	1,1276	1,0564
010534766	=	119,60	valeur novembre 2019 (parution 20-12-2019)		
l'indice 351 107 supprimé en 01/2016	=	189,74	après coef. de raccordement :	1,1762	
			après coef. de raccordement :	1,1936	
				1,13	
0,10		0,100000			
0,55		0,689150			
0,20		0,228134			
0,15		0,255479			

K (2020) =	1,27276
--------------	---------

B.) Redevance forfaitaire

RF =	2 000,00	valeur février 2009
RF INDEXEE =	2 545,53	

Montant de la redevance 2020 :

Redevance forfaitaire RF =	2 545,53
----------------------------	----------

Redevance totale 2020 R =	2 545,53
---------------------------	----------



INDIGO INFRA France

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM CONTRIBUTION A L'EQUILIBRE D'EXPLOITATION
(article 2.2.2 du contrat de Délégation de Service Public pour la réalisation et l'exploitation
du parking Vieux-Port Mucem signé en date du 3 Novembre 2009)

ANNEE 2020

A) Détermination du coefficient d'indexation.

$$K = 0,10 + 0,55 (ICHT-IME_n / ICHT-IME_o) + 0,20 (EBIQ00n / EBIQ00o) + 0,15 (Eln/Elo)$$

	ICHT-IMEo =	100,00	valeur décembre 2008 indice du coût du travail, tous salariés dans les industries mécaniques et électriques		
	EBIQ00o =	110,80	valeur décembre 2008 erreur sur contrat (109,8) indice Energie,biens intermédiaires et biens d'investissements		
	ELo =	111,40	valeur décembre 2008 indice Electricité moyenne tension (351 002)		
	ICHT-IME =	125,30	valeur juillet 2019 (parution 10-10-2019)		
	EBIQ00 =	105,50	valeur août 2019 (devenu définitif au 22/12/2019)		
010534841		125,67	après coef. de rattachement :	1,1276	
010534766	EL =	103,40	valeur août 2019 (parution 27-09-2019) définitif au 20/12/2019		1,0564
remplace l'indice 351 107 supprimé en 01/2016		164,04	après coef. de rattachement :	1,1762	
			après coef. de rattachement :	1,1936	
				1,13	
	0,10	0,100000			
	0,55	0,689150			
	0,20	0,226843			
	0,15	0,220874			

K (2020)	=	1,23687
----------	---	---------

B) Indexation du seuil annuel d'équilibre.

Montée en charge prévue à l'annexe 4 de la convention achevée : il n'y a plus de pondération du seuil d'équilibre.

Décomposition du seuil initial (valeur février 2009)		
Seuil annuel d'équilibre		1 933 000,00
valeur février 2009		
Horaires		1 657 000,00
Abonnés		268 000,00
Divers		8 000,00

Décomposition du seuil indexé		
	Initial	Indexé
seuil annuel d'équilibre	1 933 000,00	2 390 865,32
Horaires	1 657 000,00	2 049 489,66
Abonnés	268 000,00	331 480,52
Divers	8 000,00	9 894,94

C) Calcul de la contribution d'équilibre 2020 :

Chiffres d'affaire réalisés 2020

	Horaires	633 391,00	
	Abonnés	203 801,00	
	divers	5 372,00	
TOTAL		842 564,00	
DIFFERENCE (D)		1 548 301,32	Différence entre le chiffre d'affaire et le seuil annuel d'équilibre indexé

Règles de calcul de la contribution d'équilibre

la différence (D) est prise en charge :

A parts égales par la collectivité délégante et le concessionnaire jusqu'à une différence de 200 000€ indexée.
A 80% par la collectivité délégante et 20 % par le concessionnaire au delà de 200 000€ indexé

Indexation du seuil prorata		
Seuil prorata initial :	200 000,00	Valeur février 2009
seuil prorata indexé 2020:	247 573,53	

Contribution d'équilibre :			
Assiette de la part à 50%:	247 573,53	Montant dû:	123 686,8
Assiette de la part à 80%:	1 300 927,60	Montant dû:	1 040 742,1
		Total dû:	1 164 428,8

Contribution de la collectivité année 2020	1 164 428,84
---	---------------------

Libellé	Montant
Contribution 2020	1 164 429
COMPENSATION 2020 Avenant 5	56 083
TOTAL 2020 A REFACTURER	1 220 512
TOTAL 2020 CRA	1 182 436
ECART A JUSTIFIER	-38 076
Contribution 2019 ESTIMEE	644 633
Contribution 2019 facturée	606 557
TOTAL JUSTIFIE	-38 076

III. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

En 2020, les frais de personnel s'élèvent à 206 412 contre 307 331€ en 2019, soit une baisse de 32,8%.

Dans le détail, les frais de personnel interne ont diminué de 32% et les frais de personnel intérimaire ont diminué de plus de 50%.

Les prestations de nettoyage (fournisseur SAMSIK) n'ont pas été réduites pendant les périodes de confinement, afin de maintenir les parcs propres et aussi pour compenser la diminution de présence du personnel Indigo.

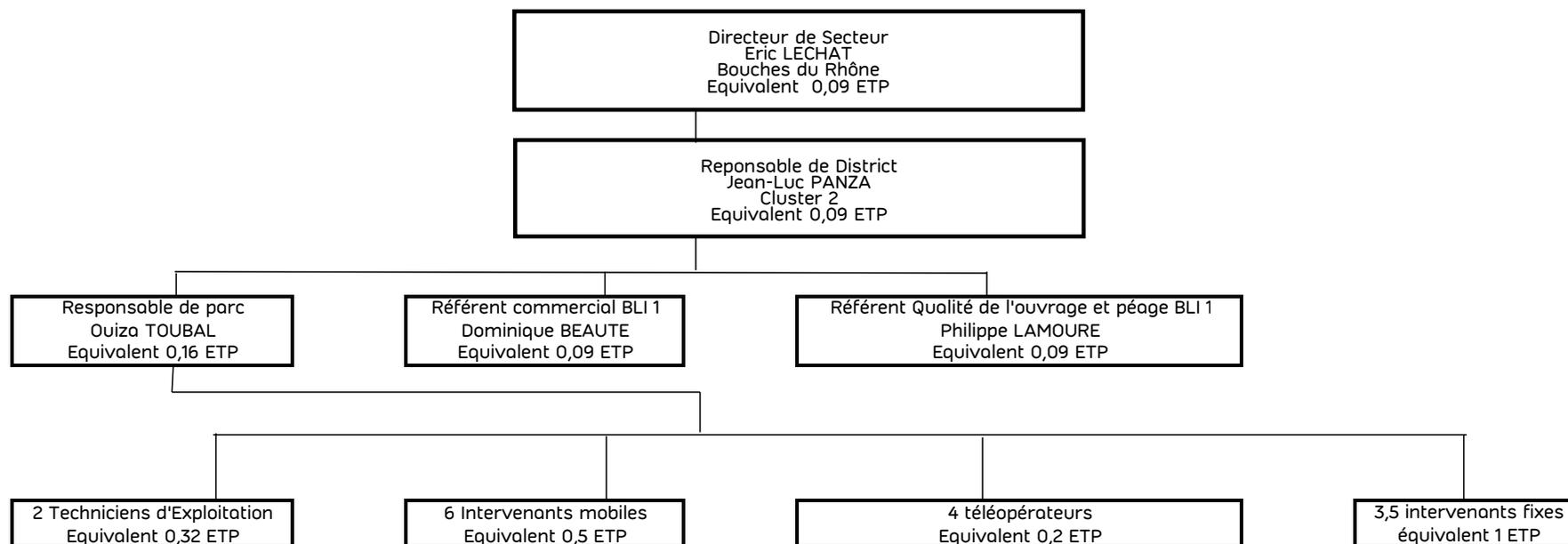
Les prestations de gardiennage fournies par la société BSL (agents rondiers chaque nuit + présence statique lors des événements au J4 et les week-ends en été) ont diminué de 22% : nous avons moins eu recours, comme les années précédentes, à des prestations de surveillance du parking en fin de soirée pour limiter les incidents et dégradations dus à la clientèle festive des Voûtes de la Major.



ANNEXES

-
- Annexe 1 : Organigramme Parc Vieux Port Mucem
- Annexe 2 : Inventaire immobilisations au 31/12/2020
- Annexe 3 : Compte d'exploitation 2020 Parc Vieux Port Mucem – Version complète
- Annexe 4 a : Note sur l'Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
- Annexe 4 b : Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (Article R 1411-7 I-a et b du CGCT)
- Annexe 4 c : Règles et méthodes comptables (I – a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation.
- Annexe 4 d : Gestion des services communs
- Annexe 5 : Comparatif Réalisé N / Budgété N Parc Vieux Port Mucem – Version complète
- Annexe 6 : Comparatif Budgété N+1 / Réalisé N Parc Vieux Port Mucem – Version complète
- Annexe 7 : Bilan et comptes de résultat de la Société Concessionnaire

Ressources Humaines Parc Vieux Port MUCEM 2020 - Annexe 1



NB : En complément du personnel affecté pour l'exploitation des ouvrages, est réaffecté un prorata de 1 % des frais liés à l'équipe du Poste de Contrôle Centralisé, à savoir un Responsable et 3 Opérateurs ainsi qu'un prorata de 1 % des frais liés à l'équipe du service technique, à savoir un responsable et 2 techniciens.

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	18 871 €	0,18
Service technique et CRTO	27 682 €	0,32
Responsable de site	7 113 €	0,09
Agent d'exploitation et Technicien	99 368 €	3,11
Total	153 034 €	3,70

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 PARC DE MARSEILLE VIEUX PORT FORT ST JEAN

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
15/10/2012	GROS OEUVRES T73030	9 615 762	-2 139 401	7 476 361
15/10/2012	VENTILATION T73030	93 398	-20 780	72 618
15/10/2012	GROUPE ELECTROGENE T73030	26 024	-5 790	20 234
18/06/2013	COMPLT TX GROS OEUVRES	1 787 541	-374 396	1 413 145
01/01/2014	COMPLT TX GROS OEUVRES	549 751	-106 903	442 848
30/09/2014	HONORAIRE PHASE EXPLOITATION	3 938	-704	3 234
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVELABLES	12 076 414	-2 647 974	9 428 439
15/10/2012	GTC T73030	47 331	-19 436	27 895
15/10/2012	BORNE ENTREE/SORTIE VEHICULE NUIT T73030	12 420	-10 200	2 220
15/10/2012	CAISSE AUTOMATIQUE/MANUELLE T73030	9 891	-8 123	1 768
15/10/2012	CAMERAS T73030	3 973	-3 973	0
15/10/2012	BARRIERES T73030	3 753	-3 082	671
15/10/2012	SONORISATION T73030	4 820	-2 639	2 181
15/10/2012	CAISSE MANUELLE T73030	2 518	-2 068	450
15/10/2012	INTERPHONIE T73030	2 951	-1 616	1 335
15/10/2012	LECTEURS PIETONS T73030	1 280	-1 051	229
15/10/2012	PC EXPLOITATION T73030	1 200	-985	214
15/10/2012	BADGE MIRFARE PERSONNALISE VINCI T73030	802	-802	0
01/01/2014	VIDEOSURVEILLANCE	48 766	-42 670	6 096
01/01/2014	DETECTION AUTOMATIQUE D'INCIDENTS	47 995	-41 996	5 999
01/01/2014	COMPLT BORNE ENTREE/SORTIE/VEHICULE NUIT	13 943	-9 760	4 183
01/01/2014	SYSTEME REPERTITEUR PR COUVERTURE 2G/3G	19 416	-9 061	10 355
01/01/2014	COMPLEMENT CAISSES AUTOMATIQUES	11 209	-7 846	3 363
01/01/2014	LOT PIECES RECHANGE BRA	9 566	-6 696	2 870
01/01/2014	BOUCLES DE DETECTION	7 681	-5 377	2 304
01/01/2014	ENSEMBLE BALISE TGR	7 022	-4 915	2 106
01/01/2014	BALISES LIBERT	6 892	-4 825	2 068
01/01/2014	COMPLEMENT CAMERAS	4 503	-3 940	563
01/01/2014	RENOI IMAGE ENTREE PKG PAR TUNNEL	3 775	-3 303	472
01/01/2014	CAMERA FIXE AVEC CAISSON	3 508	-3 069	438
01/01/2014	COMPLEMENT BARRIERES	4 253	-2 977	1 276
01/01/2014	VIDEO ENREGISTREURS	2 305	-2 017	288
01/01/2014	COMPLEMENT CAISSE MANUELLE	2 854	-1 998	856
01/01/2014	SECURISATION CAISSES AUTOMATIQUES	2 551	-1 785	765
01/01/2014	COMPLEMENT INTERPHONIE	3 344	-1 561	1 784
01/01/2014	DETECTEURS EN SORTIE HORS GABARIT	2 176	-1 523	653
01/01/2014	REMONTEE EN GTC D'ALARME	3 857	-1 350	2 507
01/01/2014	SONORISATION	2 688	-1 254	1 434
01/01/2014	COMPLEMENT LECTEURS PIETON	1 451	-1 016	435
01/01/2014	COMPLEMENT PC EXPLOITATION	1 360	-952	408
13/01/2014	INSTAL.BORNE RECHARGE VEHICULE ELECTRIQ.	732	-732	0
25/02/2014	EQUIPEMENT RESEAU RADIO PTI	14 948	-6 826	8 122
26/03/2014	INTERFACE/LICENCE/UNITE RACCORDEMENT	1 288	-581	707
28/07/2014	REMPLOC.POMPE RELEVAGE LVX11-MB150	1 256	-1 009	247
01/01/2015	LICENCE UPGRADE	545	-218	327
29/06/2015	LECTEUR BILLETS DANS 2 CAISSES AUTO.	2 372	-1 307	1 065
01/01/2016	UPGRADE HARD ET SOFT	29 001	-14 500	14 500
11/01/2016	I30028 PEAGE SYNTHESE VOCALE BORNE E/S	2 541	-1 263	1 277
09/11/2016	ADAPTATION BANCAIRE BT13	2 151	-1 783	368
01/01/2018	AJOUT DE DETECTEUR POUR CATEGORIE HORS	5 551	-1 665	3 886
28/09/2018	REGLETTE LED	2 339	-1 057	1 282
24/10/2018	DEPLAC.COFFRET RADIO CONTINUITE	1 665	-364	1 301
19/11/2019	REMPLOCMT P2 EAUX PLUVIALES	5 968	-834	5 134
09/09/2020	Updates normatifs	24 696	-768	23 928
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	397 106	-246 776	150 330

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 PARC DE MARSEILLE VIEUX PORT FORT ST JEAN

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissements ou 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
15/10/2012	DETECTION PROTECTION INCENDIE T73030	546 089	-298 997	247 092
15/10/2012	ELECT.COURANT FAIBLE CABLAGE VDI T73030	269 938	-221 684	48 254
15/10/2012	MENUISERIE T73030	176 056	-144 584	31 472
15/10/2012	PEINTURE T73030	169 582	-92 850	76 732
15/10/2012	GUIDAGE A LA PLACE T73030	77 225	-63 420	13 805
15/10/2012	2 ASCENSEURS ELECTRIQUES T73030	69 470	-19 017	50 453
15/10/2012	TGBT T73030	36 771	-15 100	21 671
15/10/2012	DETECTION CO T73030	15 183	-8 313	6 870
15/10/2012	ACCES RESEAUX ELECTRICITE T73030	4 977	-4 088	890
15/10/2012	ACCES RESEAUX EAUX T73030	6 349	-3 476	2 873
15/10/2012	AMENAGEMENT BANQUE ACCUEIL T73030	2 297	-1 886	411
01/01/2014	2 ATTENUATEURS SAVIA 2001 DANS TUNNEL	14 912	-10 439	4 474
01/01/2014	CABLAGE ET RACCORDEMENT	7 706	-5 394	2 312
01/01/2014	RACCORDEMENT COMPTEUR PARC	5 775	-4 042	1 732
01/01/2014	BANDES SONORES DANS TUNNEL	3 213	-2 249	964
01/01/2014	FEUX AUTORISATION PASSAGE ACCES TUNNEL	3 090	-2 163	927
01/01/2014	AMENAGEMENT BUREAU CHEF DE PARC	2 919	-2 043	876
01/01/2014	COORDINATION SSI	2 904	-1 355	1 549
01/01/2014	RELAJ TELEPHONIQUE	1 930	-1 351	579
01/01/2014	DERIVATION COMMANDES/VOYANTS SANITAIRE	1 520	-1 064	456
01/01/2014	BOITE AUX LETTRES	1 516	-1 061	455
01/01/2014	BARRIERE DE CONTROLE ACCES INTERDIT	992	-694	297
01/01/2014	PANNEAUX JAUNES DE SIGNALISATION	957	-670	287
01/01/2014	PROTECTION SOLS ET PORTAIL	1 383	-645	738
01/01/2014	5 PANNEAUX TUNNEL SORTIE	920	-644	276
11/03/2014	AFFICHEUR DYNAMIQUE 3 TEXTES	2 646	-1 802	844
21/05/2014	REALISATION 11 EMPLACEMENTS MOTO	490	-324	166
31/08/2014	ADAPTAT.DISPOSITIF SAE ALARME PTI	405	-257	148
05/01/2015	CAISSON LUMINEUX A LEDS	2 322	-1 391	931
17/02/2015	PEINTURE RAMPE ACCES EXTERIEUR	825	-484	341
29/04/2015	CAISSON DYNAMIQUE	7 645	-4 339	3 306
09/05/2015	PANNEAU MICHAT	796	-450	346
05/11/2015	CAISSON NON LUMINEUX ET LUMINEUX	2 760	-1 423	1 337
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
25/01/2017	SYSTEME CONTINUE RADIO SECOURS	13 911	-3 649	10 262
01/01/2018	BARRIERE DE SECURITE	700	-210	490
28/05/2018	MODIF.DES TEXTES CAISSONS LUMINEUX	3 247	-843	2 404
25/09/2018	CREATION TRAPPE COFFRET RADIOCONTINUE	545	-124	421
07/02/2019	REMP.LAC.CENTRALE REPORT SPRINKLERS	3 860	-366	3 494
15/04/2019	FOURNITURES REGLETTES LED	29 951	-5 135	24 815
10/10/2019	SPRINKLERS	4 120	-253	3 867
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	1 502 167	-932 550	569 616
31/12/2020	Fourniture d'un PC rack	2 039	-107	1 932
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	2 039	-107	1 932
TOTAL	BIENS DE RETOUR	13 977 725	-3 827 407	10 150 318
01/01/2014	CREATION ESPACE CLIENT ADAPTATION INTERF	790	-790	0
	LOGICIELS	790	-790	0
20/09/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	1 635	-1 635	0
01/01/2013	GTC + IHM + CNTO	36 833	-29 467	7 367
18/01/2013	COMPLEMENT BOX	8 516	-6 773	1 743
01/01/2014	POSE SUPPORTS+RACKS+PTS DE RECHARGE	5 640	-5 640	0
01/01/2014	AJOUT DE 3 VALIDEURS MOTIRISES	2 353	-1 647	706
18/02/2014	BORNES DE RECHARGE VEHICULES ELECTRIQUES	1 110	-1 110	0
01/07/2014	DELARUE MACH3 COMPTEUSE TRIEUSE	2 007	-1 864	143
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 130028	1 360	-1 360	0
01/01/2016	COMPTEUSE VALORISATRICE BILLETS	1 800	-1 286	514
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	61 254	-50 781	10 473
01/01/2014	VAE ARCADE E-CARDAN 26	6 084	-6 084	0
	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	6 084	-6 084	0
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	68 128	-57 655	10 473
TOTAL	130028 MARSEILLE VIEUX PORT FORT ST JEAN	14 045 853	-3 885 063	10 160 791

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

ANNEXE 3

PARC DE STATIONNEMENT : 130028 Marseille Vieux-Port MUCEM

DELEGANT: MÉTROLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2020

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2020	ANNEE 2019	ANNEE 2020	ECART
Horaires parcs	1 263 750	633 391	-630 359
Abonnés parcs	206 464	203 801	-2 663
Voirie			
Garantie de recettes	611 522	1 182 436	570 914
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes	5 827	5 372	-455
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 087 563	2 025 000	-62 563
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	65 062	67 725	2 663
Sous Total Autres Produits	65 062	67 725	2 663
Total Produits d'Exploitation	2 152 625	2 092 725	-59 900
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-227 692	-153 034	74 658
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 434	-1 795	639
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-41 812	-19 712	22 100
Prestations de Nettoyage	-14 085	-15 279	-1 194
Prestations de Gardiennage	-21 308	-16 592	4 716
Sous Total Frais de Personnel	-307 331	-206 412	100 919
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-35 603	-37 473	-1 870
Entretien : Contrats	-17 506	-27 773	-10 267
Electricité, Fluides	-33 814	-32 904	910
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-5 414	-4 124	1 290
Location Matériel d'Exploitation	-482	-226	256
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-92 819	-102 500	-9 681
Actions Commerciales	-828	-407	421
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-12 025	-7 348	4 677
Frais Administratifs et Divers	-457	-269	188
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-13 310	-8 024	5 286
Total Charges Directes d'Exploitation	-413 460	-316 936	96 524
Police d'Assurances	-12 805	-12 714	91
Sinistres	0	-4 432	-4 432
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-10 501	-10 595	-94
Redevances Aux Concédants	-2 462	-2 474	-12
Taxes et Versements Assimilés	-123 540	-127 886	-4 346
Autres Charges et Provisions Courantes	-9 217	4 313	13 530
Charges de Gros Entretien	-6 271	-29 602	-23 331
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-45 927	-40 905	5 022
Frais Généraux Siège	-140 911	-164 835	-23 924
Total Autres Charges d'Exploitation	-351 634	-389 130	-37 496
Total Charges d'Exploitation	-765 094	-706 066	59 028
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport			0
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-487 334	-489 648	-2 314
Autres Provisions Non Courantes			0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-487 334	-489 648	-2 314
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	900 197	897 011	-3 186
Frais Financiers	-498 021	-446 196	51 825
Total Frais Financiers	-498 021	-446 196	51 825
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	402 176	450 815	48 639

**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2020)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;

b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;

c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;

d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;

e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;

f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;

g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;

h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1^o-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2020.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1^o - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2020 (art. R 3131-4 1^o -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1^o - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1^o - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux - La Défense, le 30 mars 2021

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2020 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2020, il est appliqué un pourcentage de 4,5 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2020. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2014-03.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2020

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2020, l'affectation des frais de structure correspond à 10,16% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

ANNEXE 5

PARC DE STATIONNEMENT : 130028 Marseille Vieux-Port MUCEM

DELEGANT: MÉTROLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2020

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2020	ANNEE 2020	REALISE 2020	ECART BUDGET/REALISE
Horaires parcs	1 363 633	633 391	730 242
Abonnés parcs	199 441	203 801	-4 360
Voirie			0
Garantie de recettes	588 000	1 182 436	-594 436
Prestation de services			0
Activité de Contrôle			0
Appels de charges amodiataires			0
Activités annexes	6 240	5 372	868
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 157 314	2 025 000	132 314
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	63 000	67 725	-4 725
Sous Total Autres Produits	63 000	67 725	-4 725
Total Produits d'Exploitation	2 220 314	2 092 725	127 589
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-202 600	-153 034	-49 566
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-4 596	-1 795	-2 801
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-12 000	-19 712	7 712
Prestations de Nettoyage	-14 100	-15 279	1 179
Prestations de Gardiennage	-18 000	-16 592	-1 408
Sous Total Frais de Personnel	-251 296	-206 412	-44 884
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-41 623	-37 473	-4 150
Entretien : Contrats	-24 658	-27 773	3 115
Electricité, Fluides	-42 053	-32 904	-9 149
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-4 980	-4 124	-856
Location Matériel d'Exploitation	-1 992	-226	-1 766
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-115 306	-102 500	-12 806
Actions Commerciales	-1 000	-407	-593
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-12 300	-7 348	-4 952
Frais Administratifs et Divers	-1 992	-269	-1 723
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-15 292	-8 024	-7 268
Total Charges Directes d'Exploitation	-381 894	-316 936	-64 958
Police d'Assurances	-12 944	-12 714	-230
Sinistres		-4 432	4 432
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-10 787	-10 595	-192
Redevances Aux Concédants	-2 400	-2 474	74
Taxes et Versements Assimilés	-116 920	-127 886	10 966
Autres Charges et Provisions Courantes		4 313	-4 313
Charges de Gros Entretien	-7 980	-29 602	21 622
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-47 461	-40 905	-6 556
Frais Généraux Siège	-145 619	-164 835	19 216
Total Autres Charges d'Exploitation	-344 111	-389 130	45 019
Total Charges d'Exploitation	-726 005	-706 066	-19 939
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport			427
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-489 221	-489 648	
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-489 221	-489 648	427
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	1 005 088	897 011	108 077
Frais Financiers	-750 352	-446 196	-304 156
Total Frais Financiers	-750 352	-446 196	-304 156
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	254 736	450 815	-196 079

ANNEXE 6

PARC DE STATIONNEMENT : 130028 Marseille Vieux-Port MUCEM

DELEGANT: MÉTROLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2020

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2020	ANNEE 2020	BUDGET 2021	ECART BUDGET 2021/2020
Horaires parcs	633 391	1 255 378	621 987
Abonnés parcs	203 801	204 750	949
Voirie			
Garantie de recettes	1 182 436	726 000	-456 436
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes	5 372	6 240	868
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 025 000	2 192 368	167 368
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	67 725	63 960	-3 765
Sous Total Autres Produits	67 725	63 960	-3 765
Total Produits d'Exploitation	2 092 725	2 256 328	163 603
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-153 034	-197 430	-44 396
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 795	-4 560	-2 765
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-19 712	-12 000	7 712
Prestations de Nettoyage	-15 279	-5 200	10 079
Prestations de Gardiennage	-16 592	-18 000	-1 408
Sous Total Frais de Personnel	-206 412	-237 190	-30 778
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-37 473	-39 595	-2 122
Entretien : Contrats	-27 773	-30 852	-3 079
Electricité, Fluides	-32 904	-42 120	-9 216
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-4 124	-4 992	-868
Location Matériel d'Exploitation	-226	-1 992	-1 766
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-102 500	-119 551	-17 051
Actions Commerciales	-407	-759	-352
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-7 348	-14 004	-6 656
Frais Administratifs et Divers	-269	-1 992	-1 723
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-8 024	-16 755	-8 731
Total Charges Directes d'Exploitation	-316 936	-373 496	-56 560
Police d'Assurances	-12 714	-14 229	-1 515
Sinistres	-4 432		4 432
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-10 595	-10 962	-367
Redevances Aux Concédants	-2 474	-2 400	74
Taxes et Versements Assimilés	-127 886	-125 180	2 706
Autres Charges et Provisions Courantes	4 313		-4 313
Charges de Gros Entretien	-29 602	-4 992	24 610
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-40 905	-48 232	-7 327
Frais Généraux Siège	-164 835	-147 985	16 850
Total Autres Charges d'Exploitation	-389 130	-353 980	35 150
Total Charges d'Exploitation	-706 066	-727 476	-21 410
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport			0
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-489 648	-816 465	-326 817
Autres Provisions Non Courantes			0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-489 648	-816 465	-326 817
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	897 011	712 387	-184 624
Frais Financiers	-446 196	-456 157	-9 961
Total Frais Financiers	-446 196	-456 157	-9 961
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	450 815	256 230	-194 585

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM CONTRIBUTION A L'EQUILIBRE D'EXPLOITATION
(article 2.2.2 du contrat de Délégation de Service Public pour la réalisation et l'exploitation
du parking Vieux-Port Mucem signé en date du 3 Novembre 2009)

ANNEE 2020

A) Détermination du coefficient d'indexation

$$K = 0,10 + 0,55 (ICHT-IME_n / ICHT-IME_o) + 0,20 (EBIQ00_n / EBIQ00_o) + 0,15 (Eln/Elo)$$

	ICHT-IMEo =	100,00	valeur décembre 2008 indice du coût du travail, tous salariés dans les industries mécaniques et électriques	
	EBIQ00o =	110,80	valeur décembre 2008 erreur sur contrat (109,8) Indice Energie,biens intermédiaires et biens d'investissements	
	ELo =	111,40	valeur décembre 2008 indice Electricité moyenne tension (351 002)	
	ICHT-IME =	125,30	valeur juillet 2019 (parution 10-10-2019)	
	EBIQ00 =	105,50	valeur août 2019 (devenu définitif au 22/12/2019)	
010534841		125,67	après coef. de raccordement :	1,1276
010534766	EL =	103,40	valeur août 2019 (parution 27-09-2019) définitif au 20/12/2019	1,0564
remplace l'indice 351 107 supprimé en 01/2016		164,04	après coef. de raccordement :	1,1762
			après coef. de raccordement :	1,1936
				1,13
	0,10	0,100000		
	0,55	0,689150		
	0,20	0,226843		
	0,15	0,220874		

K (2020)	=	1,23687
-------------------	---	----------------

B) Indexation du seuil annuel d'équilibre

Montée en charge prévue à l'annexe 4 de la convention achevée : Il n'y a plus de pondération du seuil d'équilibre.

Décomposition du seuil initial (valeur février 2009)		
Seuil annuel d'équilibre		1 933 000,00
valeur février 2009		
Horaires		1 657 000,00
Abonnés		268 000,00
Divers		8 000,00

Décomposition du seuil indexé		
	Initial	Indexé
seuil annuel d'équilibre	1 933 000,00	2 390 865,12
Horaires	1 657 000,00	2 049 489,66
Abonnés	268 000,00	331 480,52
Divers	8 000,00	9 894,94

C) Calcul de la contribution d'équilibre 2020 :

Chiffres d'affaire réalisé 2020

	Horaires	633 391,00	
	Abonnés	203 801,00	
	divers	5 372,00	
TOTAL		842 564,00	
DIFFERENCE (D)		1 548 301,12	Différence entre le chiffre d'affaire et le seuil annuel d'équilibre indexé

Règles de calcul de la contribution d'équilibre

la différence (D) est prise en charge :

A parts égales par la collectivité délégante et le concessionnaire jusqu'à une différence de 200 000€ indexée.
A 80% par la collectivité délégante et 20 % par le concessionnaire au delà de 200 000€ indexé

Indexation du seuil prorata

Seuil prorata initial :	200 000,00	Valeur février 2009
seuil prorata indexé 2020:	247 373,53	

Contribution déquillibre :

Assiette de la part à 50%:	247 373,53	Montant dû:	123 686,8
Assiette de la part à 80%:	1 300 927,60	Montant dû:	1 040 742,1
		Total dû:	1 164 428,8

Contribution de la collectivité année 2020	1 164 428,84
---	---------------------

INDIGO INFRA FRANCE

Société Anonyme

Tour Voltaire

1 Place des Degrés

92800 Puteaux La Défense

**Attestation du Commissaire aux comptes relative au chiffre d'affaires
annuel du parc MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM à MARSEILLE**

Exercice clos le 31 décembre 2020

INDIGO INFRA FRANCE

Société Anonyme

Tour Voltaire

1 Place des Degrés

92800 Puteaux La Défense

Attestation du Commissaire aux comptes relative au chiffre d'affaires annuel du parc MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM à MARSEILLE

Exercice clos le 31 décembre 2020

Au Président – Directeur Général,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la société INDIGO INFRA FRANCE et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations concernant le chiffre d'affaires du parc MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM à MARSEILLE pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (les « Informations »), figurant sur l'état récapitulatif ci-joint et établi dans le cadre du contrat de délégation de service public du 29 octobre 2009 conclu entre INDIGO INFRA FRANCE et Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Cet état récapitulatif, fait ressortir un montant de chiffre d'affaires pour l'année 2020 de 2 025 000 euros hors taxes.

Ces Informations ont été établies sous la responsabilité de la Direction financière et administrative.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces Informations avec la comptabilité analytique par parc de la société ; il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur la validité des montants enregistrés dans la comptabilité analytique par parc de la société.

Dans le cadre de notre mission de Commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de la société INDIGO INFRA FRANCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination des Informations. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

En outre, nous n'avons pas mis en œuvre de procédures pour identifier, le cas échéant, les événements survenus postérieurement à l'émission de notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020, en date du 11 mai 2021.

Nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont été effectués selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces travaux ont consisté à :

- prendre connaissance des procédures mises en place par la société INDIGO INFRA FRANCE pour déterminer les Informations figurant dans le document ci-joint ;
- effectuer les rapprochements nécessaires entre le chiffre d'affaires annuel faisant l'objet de la présente attestation et les données financières issues de la comptabilité analytique par parc de la société INDIGO INFRA FRANCE, et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- vérifier l'exactitude arithmétique des Informations produites.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des Informations présentées dans l'état récapitulatif ci-joint, avec la comptabilité analytique par parc de la société.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la société INDIGO INFRA FRANCE, notre responsabilité à l'égard de votre société et de ses actionnaires, est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers, y compris toute partie au contrat de bail.

Cette attestation est régie par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou de la présente attestation, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris La Défense, le 28 mai 2021

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Amnon Bendavid

Amnon Bendavid

**ATTESTATION SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU PARC
MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM DANS LE CADRE DE
L'EXECUTION DU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE
PUBLIC PARC DE STATIONNEMENT MARSEILLE VIEUX PORT
MUCEM**

Je soussigné, Etienne Piquet, Directeur Administratif et Financier de la société INDIGO Infra France, atteste que les comptes clos le 31/12/2020 de la société INDIGO Infra France font ressortir un chiffre d'affaires hors taxes, pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020, de 2 025 000 euros pour le parc MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM.

Puteaux – La Défense, le 01/04/2021

Le Directeur Administratif et Financier

Etienne Piquet



COMPTES DU DELEGATAIRE

SITE_130028 - MARSEILLE VIEUX PORT MUCEM - 2020

PARC DE STATIONNEMENT	130028 Marseille Vieux Port MUCEM
DELEGANT	COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2020

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2020

EN H.T.	Année 2019	Année 2020	2020 / 2019 en valeur	2020 / 2019 en %
Horaires parcs	1 263 750	633 391	-630 359	-49,9%
Abonnés parcs	206 464	203 801	-2 663	-1,3%
Voirie				
Garantie de recettes villes	611 522	1 182 436	570 915	93,4%
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	5 827	5 372	-455	-7,8%
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 087 563	2 025 000	-62 562	-3,0%

INDIGO INFRA FRANCE

Société anonyme

Tour Voltaire

1 Place des Degrés

92800 Puteaux La Défense

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

INDIGO INFRA FRANCE

Société anonyme

Tour Voltaire

1 Place des Degrés

92800 Puteaux La Défense

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée générale de la société INDIGO INFRA FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INDIGO INFRA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note 4 « Titres de participation » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d'acquisition apparaît supérieure à la quote-part de situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus-values latentes et des perspectives de rentabilité. Nous avons examiné les modalités d'application ainsi que les hypothèses utilisées, et avons revu les calculs effectués.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 mai 2021

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Amnon Bendavid

Amnon Bendavid

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

1 place des Degrés Tour Voltaire 92800 Puteaux / La Défense

**Société anonyme
N° RCS 304646078**

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

SOMMAIRE

<u>SOMMAIRE.....</u>	<u>2</u>
<u>BILAN - ACTIF.....</u>	<u>3</u>
<u>BILAN - PASSIF.....</u>	<u>4</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT (suite).....</u>	<u>6</u>
<u>Faits caractéristiques et changements de méthode.....</u>	<u>7</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>8</u>
<u>Règles et méthodes comptables (suite).....</u>	<u>9</u>
<u>Etat de l'actif immobilisé.....</u>	<u>10</u>
<u>Etat des amortissements.....</u>	<u>11</u>
<u>Etat des provisions.....</u>	<u>12</u>
<u>Etat des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>13</u>
<u>Etat des charges à payer et des produits à recevoir.....</u>	<u>14</u>
<u>Listes des filiales et des participations.....</u>	<u>15</u>
<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>16</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>17</u>
<u>Fiscalité différée ou latente.....</u>	<u>18</u>
<u>Charges et produits exceptionnels.....</u>	<u>19</u>
<u>Entreprises liées.....</u>	<u>20</u>

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

BILAN-ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	257 855 444	143 122 718	114 732 726	120 119 987
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles	2 825 092	22 690	2 802 402	7 023 823
TOTAL immobilisations incorporelles	260 680 536	143 145 408	117 535 128	127 143 809
Terrains	1 954 276		1 954 276	1 954 276
Constructions	62 016 570	30 137 077	31 879 493	33 517 453
Installations techniques, matériel	3 996 658	1 956 119	2 040 539	1 819 217
Autres immobilisations corporelles	963 469	485 311	478 158	141 362
Immobilisations en cours	562 723		562 723	387 027
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	69 493 696	32 578 506	36 915 190	37 819 335
Participations	26 209 204	8 352 253	17 856 951	18 494 204
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	220 161		220 161	220 161
TOTAL immobilisations financières (2)	26 429 364	8 352 253	18 077 111	18 714 364
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	356 603 597	184 076 168	172 527 429	183 677 508
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 306 505		1 306 505	1 019 570
Clients et comptes rattachés	8 777 475	1 354 014	7 423 461	11 673 835
Autres créances	18 005 746	38 437	17 967 309	69 387 114
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances d'exploitation (3)	26 783 220	1 392 451	25 390 770	81 060 949
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	795 835		795 835	2 054 469
TOTAL Disponibilités	795 835		795 835	2 054 469
Charges constatées d'avance (3)	3 785 759		3 785 759	3 953 482
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	32 671 319	1 392 451	31 278 869	88 088 470
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	389 274 916	185 468 618	203 806 298	271 765 978
(1) dont droit au bail :				
(2) dont à moins d'un an :				
(3) dont à plus d'un an :			2 453 512	2 618 932

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

BILAN-PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	16 431 968	16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610	4 916 610
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 643 197	1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716	5 335 716
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	77 254	72 450
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 532 289	107 504
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	25 872 456	28 507 444
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	11 673 814	3 905 037
Provisions pour charges	1 910 000	1 910 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	13 583 814	5 815 037
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers	52 306 209	62 757 358
TOTAL Dettes financières (1)	52 306 209	62 757 358
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	314 922	3 812 842
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	5 755 180	1 746 427
Dettes fiscales et sociales (1)	4 806 395	5 023 495
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	5 347 666	22 207 892
Autres dettes (1)	89 888 598	134 468 034
TOTAL Dettes	106 112 761	167 258 691
Produits constatés d'avance (1)	5 931 059	7 427 448
TOTAL DETTES (IV)	164 350 028	237 443 497
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	203 806 298	271 765 978
(1) dont à plus d'un an	43 490 443	53 919 532
dont à moins d'un an	120 544 663	179 711 123
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	2 840	42 159
Production vendue biens		
Production vendue services	62 082 132	89 687 445
Chiffre d'affaires net	62 084 972	89 729 603
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	138 297	134 190
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 372 917	1 046 622
Autres produits	1 330	311 169
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	66 597 516	91 221 584
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		33 251
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	23 566 902	29 288 411
Impôts, taxes et versements assimilés	1 458 695	1 867 022
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisation : dotations aux amortissements	13 640 060	15 337 373
Sur immobilisation : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	318 708	813 420
Pour risques et charges : dotations aux provisions	11 639 820	3 871 077
Autres charges	19 412 637	27 931 605
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	70 036 821	79 142 157
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-3 439 305	12 079 427
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	2 552 127	3 932 862
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	267 836	75 303
Reprises sur provisions et transferts de charges		245 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 819 963	4 253 165
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	392 253	6 113 000
Intérêts et charges assimilées (4)	1 808 084	1 772 480
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 200 337	7 885 480
RÉSULTAT FINANCIER	619 627	-3 632 316
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-2 819 678	8 447 111

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1
Reprises sur provisions et transferts de charges	288 180	104 646
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	288 180	104 647
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	248 514	726 311
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	362 067	2 201 977
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	610 581	2 928 288
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-322 402	-2 823 642
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-609 791	5 515 965
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	69 705 659	95 579 395
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	72 237 948	95 471 891
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-2 532 289	107 504
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	2 792 993	4 008 165
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	1 808 084	1 772 480
(5) y compris :		
- redevances de crédit bail immobilier		
- redevances de crédit bail mobilier		

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET CHANGEMENTS DE METHODE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice 2020, la société a été confrontée aux conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et aux consignes gouvernementales pour y répondre (notamment le confinement des populations). Ceci a eu pour conséquence une diminution importante des fréquentations horaires entraînant une baisse substantielle du chiffre d'affaires. Compte tenu des prévisions de trafic sur les prochaines années et de la trésorerie disponible, la continuité d'exploitation de la société n'est pas remise en cause.

2. CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué pendant l'exercice.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société.

(a) Constructions

il s'agit de parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) Matériels et outillages et autres immobilisations corporelles

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissement dites de durée de vie utiles. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

3. Avances et acomptes

Ces postes comprennent les sommes versées aux fournisseurs en vue de l'acquisition des immobilisations.

4. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la quote-part de la situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus values latentes et des perspectives de rentabilité.

5. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et provisionnées, le cas échéant au cas par cas, compte tenu de leur ancienneté et de leur probabilité de recouvrement.

6. Provisions pour risques et charges

La société ne comptabilise pas de provision pour renouvellement, sauf si un engagement contractuel l'y oblige formellement.

7. Impôts sur les sociétés

La société est intégrée dans le groupe fiscal constitué par la SAS INFRAFOCH TOPCO, en vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SAS INFRAFOCH TOPCO.

8. Identités des sociétés consolidantes

La société est intégrée globalement dans les comptes consolidés au 31/12/2020 des sociétés :

- SAS INFRA FOCH TOPCO - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.
- SAS INDIGO GROUP - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		270 969 502		2 423 631
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		270 969 502		2 423 631
Terrains		1 954 276		
Constructions	Sur sol propre	49 205 800		
	Sur sol d'autrui	1 201 026		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	11 582 810		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 569 724		386 694
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	302 202		226 955
	Matériel de transport	2 828		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	318 046		0
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		387 027		412 236
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		68 523 739		1 025 886
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		26 209 204		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		220 161		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)		26 429 364		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		365 922 605		3 449 517

ACTIF IMMOBILISE		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			12 712 596	260 680 537	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)			12 712 596	260 680 537	
Terrains				1 954 276	
Constructions	Sur sol propre			49 205 800	
	Sur sol d'autrui			1 201 026	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	26 934		11 609 744	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		61 122	20 883	3 996 658	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	148 484		677 641	
	Matériel de transport			2 828	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		35 046	283 000	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		-236 540		562 723	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		0	55 929	69 493 697	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				26 209 204	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				220 161	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				26 429 364	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		0	12 768 525	356 603 597	

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		140 785 419	11 994 363	12 465 237	140 314 545
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		140 785 419	11 994 363	12 465 237	140 314 545
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	21 303 517	976 903		22 280 420
	Sur sol d'autrui	81 493	27 913		109 406
	Installations générales, agencements	7 087 173	660 078		7 747 251
Installations techniques, matériels et outillages		1 750 507	225 339	19 728	1 956 119
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	162 767	37 700		200 467
	Matériel de transport	901	942		1 844
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	318 046	0	35 046	283 000
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		30 704 404	1 928 876	54 774	32 578 506
TOTAL GENERAL (I+II)		171 489 823	13 923 239	12 520 011	172 893 052

CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

PROVISIONS DE L'EXERCICE				
Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour amortissements de fin de contrats				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	5 815 037	11 639 820	3 871 042	13 583 814
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	5 815 037	11 639 820	3 871 042	13 583 814
Provisions sur immos incorporelles	3 040 274	78 769	288 180	2 830 863
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	7 960 000	392 253		8 352 253
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	1 352 144	318 708	316 838	1 354 014
Autres provisions pour dépréciations	38 437			38 437
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)	12 390 854	789 730	605 018	12 575 567
TOTAL GENERAL (I+II+III)	18 205 891	12 429 550	4 476 060	26 159 381
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 958 528	4 187 880	
Dont dotations et reprises financières		392 253		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		78 769	288 180	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		220 161		220 161
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE (I)		220 161		220 161
Clients douteux ou litigieux		2 950 461	2 950 461	
Autres créances clients		5 827 014	5 827 014	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 816 994	1 816 994	
	Autres impôts			
	Divers	5 319 995	5 319 995	
Groupes et associés		9 048 871	9 048 871	
Débiteurs divers		3 126 391	3 126 391	
Charges constatées d'avance		3 785 759	1 332 247	2 453 512
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT (II)		31 875 485	29 421 973	2 453 512
TOTAL DES CREANCES (I+II)		32 095 645	29 421 973	2 673 673
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		52 306 209	10 445 671	41 812 750	47 788
Fournisseurs et comptes rattachés		5 755 180	5 755 180		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		73 562	73 562		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 779 418	1 779 418		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	2 953 415	2 953 415		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 347 666	5 347 666		
Groupes et associés		72 574 338	72 574 338		
Autres dettes		17 340 916	17 340 916		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		5 931 059	4 274 498	490 555	1 166 005
TOTAL DES DETTES		164 061 761	120 544 663	42 303 305	1 213 793
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		10 400 000			

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

CHARGES A PAYER	Montant
Emprunts et dettes financières divers	5 836
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 090 965
Dettes fiscales et sociales	3 026 977
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 355 849
Autres dettes	17 123 049
TOTAL	26 602 675

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 074 622
Autres créances	5 319 995
TOTAL	8 394 617

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 431 968						16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610						4 916 610
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 643 197						1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716						5 335 716
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	72 450			107 504	-102 700		77 254
Résultat de l'exercice	107 504		-2 532 289	-107 504			-2 532 289
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	28 507 444		-2 532 289		-102 700		25 872 455

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 026 998			1 026 998	16,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Parts fondateurs					
TOTAL	1 026 998			1 026 998	

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

ENGAGEMENTS HORS BILAN	MONTANTS
------------------------	----------

ENGAGEMENTS RECUS	
Cautions bancaires	254 658
TOTAL	254 658

ENGAGEMENTS DONNES	
Garanties d'exécution des conventions de concessions ou prestations	5 082 563
Garanties de bonnes fin travaux	1 516 750
Garanties de paiement ou contentieux ou fiscales	15 811
Garanties financières Mère pour le compte de filiale	10 000 000
Locations Immobilières	11 630 114
Redevances fixes DSP	60 009 160
Engagements d'achats et d'investissement	5 977 163
Autres engagements	49 000
TOTAL	94 280 561

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

FISCALITE DIFFEREE OU LATENTE		
	Base	Impôt (1)
Accroissement de la dette future d'impôt		
Charges immobilisées	157 091	43 985
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Total	157 091	43 985
Allègement de la dette future d'impôt		
Provisions risques et charges		
Provision pour dépréciations	9 219 648	2 581 501
Charges à payer	73 562	20 597
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total	9 293 210	2 602 098
Situation différée nette		-2 558 113

(1) Taux d'impôt : 28,00%

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

COMPTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
Titres de participations et créances rattachées	26 209 204	
Prêts		
Immobilisations financières	26 209 204	
Créances clients et comptes rattachés	578 835	
Autres créances	10 224 516	
Créances	10 803 351	
Emprunts et dettes financières divers		52 005 836
Dettes financières		52 005 836
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 878 485
Dettes sur immobilisations		3 802 963
Autres dettes		72 579 089
Dettes		79 260 537

COMPTES DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	21 548 555	815 701
Charges et produits financiers	2 200 337	2 792 993
Charges et produits exceptionnels		